
Rapport de stage individuel

5^{ème} année

Assistante en communication
et concertation

H2air
7, rue Fabienne Landy 37 700
SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Tutrice entreprise :
Laure Ricote
Responsable en
communication & concertation

Juliette HELSON
IUT
2024-2025

Tuteur académique :
Simon Ladouce

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon tuteur académique pour son suivi et son aide tout au long du projet de recherche.

Je souhaite ensuite remercier la Directrice de la communication et des affaires publiques ainsi que ma tutrice professionnelle qui m'ont encadrée tout au long de ce stage et qui m'ont dégagé du temps pour que je puisse avancer sur mon mémoire.

Enfin, je remercie tous mes collègues qui m'ont aidée à la réalisation de près ou de loin de ce travail, et plus particulièrement les dix collègues qui m'ont accordé de leur temps pour que je puisse collecter des données.

SOMMAIRE

PARTIE 1 : PRESENTATION DU CADRE PROFESSIONNEL	3
1. Présentation générale de H2air	3
2. Missions confiées et inscription dans la stratégie de l'entreprise	4
PARTIE 2 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	5
1. Enjeux et perspectives du photovoltaïque en France	5
2. La concertation : définitions, approches et concepts associés	5
3. Cadre législatif et réglementaire de la concertation dans les projets solaires.....	6
PARTIE 3 : LA DÉMARCHE DE CONCERTATION AU SEIN DE H2AIR.....	7
1. Genèse et mise en place des outils de concertation	7
2. Outils d'information et de consultation	8
3. Rôle et participation des acteurs locaux (riverains et élus).....	9
PARTIE 4 : APPROCHE METHODOLOGIQUE	9
1. Profils et sélection des participants aux entretiens	10
2. Méthodologie d'analyse des données empiriques collectées.....	11
PARTIE 5 : COMPRÉHENSION DES ENJEUX DU TERRAIN	12
1. Représentations de la concertation des responsables de projets.....	12
2. Évaluation des outils de concertation mobilisés dans les projets solaires et éoliens	14
3. Les registres argumentatifs mobilisés pour légitimer les projets.....	17
PARTIE 6 : PROPOSITION D'UN CADRE METHODOLOGIQUE POUR LA CONCERTATION DANS LES PROJETS SOLAIRES.....	18
1. Vers une grille type de planification de la concertation	18
2. Construction d'un arbre décisionnel en fonction des contextes territoriaux	21
3. Perspectives et pistes d'amélioration pour la pratique de la concertation	24
PARTIE 7 : CONCLUSION	25
PARTIE 8 : RETOUR REFLEXIF	26
REFERENCES	28
ANNEXES.....	30

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition des RPA/RPT selon l'énergie développée, J. Helson, 2025)	10
Figure 2 : Age (gauche) et expérience (droite) des participants, J. Helson, 2025	11
Figure 3 : Occurrence des mots clefs par catégorie, J. Helson, 2025	14
Figure 4 : Nombre total d'utilisation de chaque outil de concertation, J. Helson, 2025	15
Figure 5 : Répartition des outils de concertation les plus ou moins favorisés, J. Helson, 2025	16
Figure 6 : Répartition (en %) des arguments mobilisés, J. Helson, 2025	18
Figure 7 : Les trois principales branches de l'arbre des choix, J. Helson, 2025	21
Figure 8 : Branche de l'analyse du contexte local, J. Helson, 2025	22
Figure 9 : Branche sur l'utilisation des outils de concertation selon le contexte, J. Helson, 2025	23
Figure 10 : Branche sur la posture à adopter, J. Helson, 2025	24
Tableau 1 : Grille type pour l'élaboration de la stratégie de concertation, J. Helson, 2025	19
Tableau 2 : Pistes d'amélioration dégagées après lecture des entretiens, J. Helson, 2025	24

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Localisation des agences, (source : site groupe H2air)	30
Annexe 2 : Guide d'entretien, J. Helson, 2025	31
Annexe 3 : Spectre de la participation citoyenne, Bouchard-Bastien, 2022	32
Annexe 4 : Les objectifs de la concertation : trois pôles et trois gradients, Beuret, J., 2012	32
Annexe 5 : Profil des participants, J. Helson, 2025	33
Annexe 6 : Catégories du verbatim, J. Helson & Le Chat Ai, 2025	34
Annexe 7 : Scripts des entretiens semi-directifs (voir autre document fourni)	34

PARTIE 1 : PRESENTATION DU CADRE PROFESSIONNEL

Pour mon stage de fin d'études, j'avais différentes envies qui ont orienté mes recherches : la vulgarisation scientifique, l'aménagement durable des villes et la concertation dans les projets urbains. J'ai de ce fait candidaté à plusieurs offres de stage dans ces domaines, notamment à celle de H2air en communication et concertation à Saint-Pierre-des-Corps où j'ai été retenue. C'était l'occasion pour moi de découvrir ces disciplines et d'en apprendre davantage sur les énergies renouvelables, filière qui m'était inconnue jusqu'alors.

1. Présentation générale de H2air

Fondé en 2008, H2air est un producteur indépendant d'électricité renouvelable développant, construisant et exploitant des parcs éoliens et solaires.

Le groupe comporte **quatorze agences** en France et à l'étranger (Allemagne, Roumanie, Liban, Tunisie) (*voir annexe 1*), le but étant d'être au plus proche des territoires. Cette volonté permet aux responsables de projets d'échanger directement avec les acteurs locaux et ainsi d'avoir une meilleure compréhension des enjeux et des besoins propres au secteur. Effectivement, chaque projet a ses spécificités, aussi bien géographiques qu'écologiques, économiques, sociales ou techniques. Tant de paramètres à prendre en compte et à ne pas négliger. Pour ce faire, une multitude de services y contribuent, de loin ou de près.

Tout d'abord, il y a les services **développement éolien et solaire**. Ils travaillent à identifier du foncier, échanger avec les riverains, élus et agriculteurs, lancer et coordonner les études d'impacts faites par des bureaux d'études externes, monter les dossiers de demande d'autorisation de construire, établir la concertation, etc. Les responsables de projets sont accompagnés par le **service environnement** qui les aide pour la cartographie, la compréhension des enjeux écologiques et la mise en place de la séquence ERC principalement. Le **service juridique** conseille et oriente les responsables de projets dans leurs prises de décisions, que ce soit pour trouver du foncier, communiquer avec les autorités administratives ou en cas de recours. La **direction technique** réalise les designs de centrales solaires et estime la production annuelle d'électricité selon les modèles d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques. Elle leur conseille les solutions les plus optimales. Une fois l'obtention du permis de construire, purgée de tout recours, le **service pré-construction** fait le lien entre la fin du développement et le début de la construction. Il travaille notamment avec la **direction financière** qui se charge d'acheter les éoliennes et le matériel associé. Le **service construction**, H2air Px, est une filiale de H2air qui se charge de coordonner les différents prestataires construisant les parcs. Jusqu'à ce jour, H2air a construit seulement des parcs éoliens, au nombre de dix-sept. Une fois mis en service, le **service exploitation**, H2air GT, l'autre filiale, s'assure du bon fonctionnement des parcs, de faire quelques réparations, de coordonner le travail des prestataires lors d'interventions sur les plateformes. La description de ces services reste schématique et grossière car, en réalité, les services travaillent de manière interconnectée tout au long du projet. Tous ces services sont accompagnés par le **service comptable** (qui gère les factures, etc.), le **service des ressources humaines** (gestion du personnel, commande du matériel, etc.) et le **service informatique** (support informatique, amélioration des outils bureautiques, etc.).

Le **service communication** occupe une place centrale puisqu'il s'appuie sur les informations fournies par les autres services pour assurer sa mission. Dirigées par la Directrice de la communication et des affaires publiques, les cinq responsables/chargées de communication et concertation travaillent sur de multiples sujets : préparation d'événements (salon des maires, sponsorings, séminaires, etc.), communication interne (newsletter bimensuelle, intranet, etc.) et externe (réseaux sociaux, site groupe, etc.), concertation (réalisation de supports, mediatraining de collègues, dossiers de presse, etc.), affaires publiques (veille média, contact avec des parlementaires, etc.). Le service communication crée et façonne l'image de l'entreprise au sein de la filière, une lourde responsabilité qui participe à la

réputation de H2air. Pour s'assurer qu'elle correspond aux volontés de la **direction**, la Directrice de la communication et des affaires publiques est fréquemment en contact avec la Directrice Générale Déléguée. C'est au sein de ce service que j'ai évolué et travaillé.

2. Missions confiées et inscription dans la stratégie de l'entreprise

Au cours de mon stage en communication et concertation, sous la tutelle de ma tutrice professionnelle et de la Directrice de la communication & des affaires publiques, j'ai effectué plusieurs missions, toutes plus différentes les unes que les autres.

D'un côté, j'ai participé à la **communication externe** en proposant des publications (illustration et descriptif) pour les réseaux sociaux. Pour la réalisation des illustrations, j'ai utilisé le logiciel InDesign que j'ai appris à manier. Il pouvait s'agir de rédiger une offre d'emploi, de vulgariser un sujet (vidéos pédagogiques, carrousel d'images, etc.), de faire part d'une actualité ou de développer la marque employeur. J'ai été amenée à me déplacer dans l'agence d'Amiens pour assister aux coulisses des tournages et séances photos avec le prestataire Iminance. Je me suis également rendue à La Rochelle pour réaliser par moi-même des vidéos ou enregistrements audio en utilisant du matériel spécifique (micros et stabilisateur). J'ai compris l'importance de préparer et accompagner les collègues filmés, que ce soit d'un point de vue de l'image, du phrasé, de la posture pour avoir un rendu le plus propre possible. Une fois les vidéos obtenues, j'ai échangé avec le prestataire Iminance pour le montage. Il s'agissait d'expliquer la ligne éditoriale, préciser le public visé et décrire le but du projet.

D'un autre côté, j'ai contribué à la **communication interne** : mise en page et rédaction d'articles pour la newsletter interne, mise en page de certains documents.

Il y a au moins une chose que j'ai apprise dans cet exercice de communication : il faut toujours se demander à qui le message est destiné, pourquoi et comment. La façon d'aborder le sujet ne s'en trouvera que différente et plus percutante. Là est tout l'enjeu : toucher le public visé en empruntant un ton adapté, en effectuant souvent des phrases courtes, qui vont droit au but. De manière générale, j'ai beaucoup travaillé avec l'autre stagiaire en communication et affaires publiques à Amiens.

Enfin, j'ai travaillé sur la **concertation**, principalement dans les projets solaires. J'ai effectué la mise en page de panneaux d'informations, d'affiches et de lettres d'informations et créé des sites Internet dédiés. J'ai également participé à des comités de projet - une obligation réglementaire - pour restituer des comptes-rendus. Je me suis occupée de faire des demandes de devis auprès de prestataires pour la distribution de flyers et l'implantation d'un panneau touristique. J'ai également organisé l'événement Génération Transition, un programme lancé par France renouvelables (l'association porte-parole des énergies renouvelables électriques) dans le but de présenter à des collégiens ou lycéens les enjeux de la transition énergétique et des métiers associés dans l'éolien et le photovoltaïque. Je me suis chargée de contacter des prestataires, coordonner les collègues, échanger avec le contact référent du lycée participant et animer un atelier.

Afin de remplir les objectifs de ce stage de 5^{ème} année, accompagnée de mon tuteur académique, j'ai décidé **d'étudier la concertation auprès des riverains et des élus dans les projets solaires au sol** et ce, pour principalement deux raisons. Premièrement, parce que j'ai davantage travaillé sur la concertation dans les projets solaires que celle de l'éolien. J'ai pu saisir davantage les enjeux de cette concertation et de cette énergie. J'ai pu voir concrètement en quoi cela consistait, notamment en participant aux comités de projet. Deuxièmement, parce que c'est une énergie qui a été développée plus tardivement chez H2air. De ce fait, les responsables de projets ont peut-être moins de recul sur la concertation. J'ai jugé qu'apporter un autre regard pourrait soulever certains questionnements qui pourraient être intéressants à explorer. Pour ce faire, j'ai souhaité adopter une démarche sociologique : comprendre le chemin de pensée des responsables de projets pour élaborer une stratégie de concertation, leurs limites et difficultés. J'ai dès lors conçu un guide d'entretien pour essayer d'appréhender toutes ces questions (*voir annexe 2*). La problématique de recherche a évolué au cours de mes lectures, de mes

échanges avec mes collègues et mon tuteur. J'ai assez rapidement compris qu'essayer de trouver des outils pour favoriser l'implication des riverains inactifs était trop ambitieux, d'autant plus que des collègues avec plusieurs années d'expérience dans le métier n'y sont toujours pas parvenus. Je me suis ensuite intéressée aux outils de concertation et à leurs potentielles lacunes ou manquements. En lisant l'article de Pioch et al. (2021) *Concertation numérique et aménagement du territoire : co-construction d'un outil expérimental d'e-débat*, je souhaitais proposer un design pour un site Internet dédié à des échanges avec les riverains et élus autour des projets, aspect inexploité par H2air. Néanmoins, j'ai compris que la concertation ne s'en tenait pas tant à l'outil en lui-même qu'à la façon dont il était utilisé et la stratégie associée. C'est donc en cheminant de la sorte que j'en suis venue à tenter de **comprendre les enjeux liés à la concertation et construire une méthodologie type de concertation pour les projets solaires, à partir des pratiques issues du solaire et de l'éolien.**

PARTIE 2 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

1. Enjeux et perspectives du photovoltaïque en France

Il n'est pas sans savoir que le changement climatique, et plus particulièrement le réchauffement global des températures, est un des plus grands enjeux du 21^{ème} siècle. Effectivement, d'après le GIEC, c'est un réchauffement de 3,2°C d'ici 2100 qui aura lieu, bouleversant les systèmes sociaux, politiques, écologiques ou éthiques. Pour atteindre une hausse des températures inférieure à 1,5°C, il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de 43% d'ici 2030 (France renouvelables, 2023).

Pour y parvenir, il existe plusieurs leviers d'action, dont celui de l'énergie. En effet, la réduction de notre consommation d'énergie, la décarbonation de l'électricité et l'électrification des usages peuvent avoir des impacts significatifs sur la baisse des émissions de carbone. Le photovoltaïque est une énergie renouvelable (EnR) et décarbonée qui représente actuellement 4,3% de la production d'électricité française en 2023. En multipliant par cinq la puissance installée de 20 GWc d'ici 2035, la part d'énergies fossiles réduirait significativement (France renouvelables, 2023). Cette technologie émergente pourrait donc être une des solutions qui participerait à la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, comme toute énergie renouvelable, elle comporte de nombreux défis, qu'ils soient de l'ordre technique, écologique, paysager, économique, politique ou social.

2. La concertation : définitions, approches et concepts associés

Le terme de concertation peut être utilisé de diverses manières, sans nécessairement exprimer la même idée. C'est pourquoi, comme tout concept, il se doit d'être formalisé, défini et questionné.

Tout d'abord, il est intéressant de noter que Bouchard-Bastien (2023) catégorise la concertation comme étant de la participation citoyenne, à l'instar de l'information, la consultation, la co-construction et l'autonomisation (*voir annexe 3*). Chacune de ces participations citoyennes présente un degré d'implication des citoyens différents, suivant un gradient. En effet, Mermet (1998), définit la concertation comme un concept qui « va plus loin qu'une simple **consultation** en cela qu'elle tente d'adapter les décisions aux besoins des acteurs en ajustant les **intérêts de chacun** ».

Il précisera ses propos en 2006 en caractérisant la concertation comme étant « le domaine de l'action (de la gestion, de la politique, de la décision, etc.) **partiellement négociée, partiellement débattue et délibérée** ». La négociation, qualifiée de « situation où des acteurs interdépendants cherchent par la discussion à mettre un terme à un différend, un conflit d'intérêt, ou même un conflit ouvert, en élaborant une solution acceptable par tous. » par Touzard (2006) serait donc une composante de la concertation et non pas une fin en soi.

Denis Bourque (2008) a une définition plus optimiste en la voyant comme étant une forme de **coopération**. Il s'agit d'un processus collectif de coordination basé sur une mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de **l'information**, de

discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques (par problématique ou par territoire) afin de convenir **d'objectifs communs** et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats. Au-delà d'être très optimiste, elle exclut toute une partie de la population qui ne souhaite pas participer aux échanges ou même recevoir de l'information. Or, développer un projet en informant qu'une seule partie de la population reste déontologiquement questionnable.

Au-delà de recueillir les avis ou de faire participer les citoyens volontaires, c'est aussi un moyen de mieux faire accepter le projet. L'acceptabilité sociale est définie par Bouchard-Bastien *et al.* (2020) comme étant un « processus d'évaluation politique d'un projet mettant en interaction une pluralité d'acteurs impliqués à diverses échelles et à partir duquel se construisent progressivement des arrangements et des règles institutionnelles reconnus légitimes, car cohérents avec la vision du territoire et le modèle de développement privilégiés par les acteurs concernés. » Donc si les riverains ou les élus ont une connaissance plus fine des enjeux environnementaux et sociaux sous-jacents, il est possible que leur regard sur le projet change. Là est toute la difficulté : réussir à toucher les riverains et leur faire comprendre l'importance des EnR en vulgarisant des concepts qui peuvent être parfois loin de leur quotidien.

Pour le développeur, c'est aussi un moyen de montrer aux autorités administratives que son travail est rigoureux et transparent. Plus le nombre d'actions de concertation est important, plus il met des chances de son côté d'avoir une autorisation du permis de construire. La concertation n'est certes pas à elle seule suffisante mais montre la volonté du développeur à intégrer la population et faire en sorte que le projet se déroule au mieux.

Nous pourrions donc conclure que la concertation a finalement trois objectifs : mettre en commun et partager des informations, favoriser l'acceptation du projet et la co-construction (Beuret, J., 2012) (annexe 4).

3. Cadre législatif et réglementaire de la concertation dans les projets solaires

Réaliser des actions de concertation est obligatoire depuis 2023 pour les projets solaires au sol d'envergure soumis à évaluation environnementale. Il existe principalement quatre actions de concertation réglementaire : l'enquête publique, les comités de projet, les sites Internet dédiés et la consultation préalable.

Tout d'abord, l'**enquête publique** est une consultation officielle et obligatoire, pour les projets solaires au sol dont la production est supérieure à 250 kWc ou soumis à évaluation environnementale (au cas par cas), en application de l'article L. 122 (C. env.).

L'enquête publique vise à informer le public (habitants, associations, collectivités) et recueillir leurs avis oraux ou écrits. Elle est réalisée après le dépôt de l'autorisation environnementale ou du permis de construire. Une fois l'enquête clôturée, le commissaire enquêteur rédige un rapport dans lequel se trouvent une analyse des observations du public, une synthèse argumentée ainsi qu'une conclusion motivée (favorable, défavorable ou favorable avec réserves/recommandations) (L.123-15, C. env.). L'avis du commissaire enquêteur est un élément consultatif dans le dépôt du permis d'autorisation, c'est-à-dire que le préfet ne doit pas obligatoirement suivre cet avis lors de sa décision. Il n'en reste pas moins que ce choix doit être motivé et justifié. Dans les faits, ce rapport joue un grand rôle dans la réponse du préfet.

Ensuite, le **comité de projet** est une obligation réglementaire du Code de l'énergie pour les projets solaires hors zone d'accélération et possédant une puissance installée supérieure à 2,5 MWc (Article R211-6, Code de l'énergie, 2023). Cet outil de concertation, obligatoire depuis le 24 juin 2024, a pour but de réunir les porteurs de projets et les parties prenantes locales (communes d'implantation, EPCI, communes limitrophes, etc.) afin de présenter le projet, de débattre de sa faisabilité et de ses conditions d'intégration au sein du territoire, d'échanger sur ses enjeux, d'écouter les attentes et les craintes des acteurs locaux. Il doit être organisé avant le dépôt de la première demande d'autorisation

du projet pour permettre à l'équipe projet d'adapter si besoin certaines caractéristiques. Toutes ces informations doivent être accessibles *via* un **site Internet** sur lequel les supports de présentation du comité de projet sont consultables un jour avant (R. 211-11 C. énergie).

Enfin, la Commission nationale du débat public peut être saisie lorsque le projet dépasse un certain seuil ou par l'initiative de citoyens, parlementaires, collectivités, associations agréées. Elle détermine si une **concertation préalable** à l'enquête publique doit être réalisée, en fonction de "son incidence territoriale, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent et de ses impacts sur l'environnement ou l'aménagement du territoire." (L121-9, C. env.). Si tel est le cas, elle organise ou désigne le maître d'ouvrage pour organiser cette séance de concertation, selon les modalités explicitées en amont.

PARTIE 3 : LA DÉMARCHE DE CONCERTATION AU SEIN DE H2AIR

Au-delà des actions de concertation obligatoires, H2air met un point d'honneur à réaliser une concertation adaptée aux besoins du territoire. Pour ce faire, les responsables de projets s'appuient sur des outils de concertation avec chacun leur objectif. Le tout est de savoir les utiliser au bon moment, dans le contexte le plus approprié et pertinent. Là est tout l'enjeu car chaque projet de centrale solaire a ses particularités, qui se rapportent aussi bien au territoire qu'à la population. C'est en identifiant les forces et les faiblesses de l'outil, en analysant les caractéristiques et les besoins du territoire, qu'il peut être employé avec justesse.

Dans le cas du développement de projets solaires, il n'est pas possible d'appliquer une méthodologie générique ou une méthode unique de concertation, au risque de passer à côté des enjeux du territoire. La stratégie de concertation se fait vraiment au cas par cas. Chez H2air, la concertation pour l'éolien s'est construite au fil du temps, selon les besoins du terrain. Elle a donc émergé de façon empirique. Les responsables de projets ont partagé avec le service communication et concertation les difficultés, questionnements et besoins issus de leur expérience terrain. Ensemble, ils ont élaboré, testé et affiné des solutions pour construire un socle commun de référence. La concertation pour le solaire s'est calquée sur celle de l'éolien, en adaptant les pratiques avec l'expérience. Bien que les outils de concertation développés soient efficaces, ils font l'objet d'ajustements continus, notamment pour répondre aux enjeux sociétaux changeants. Ce domaine reste donc en perpétuelle mouvance.

1. Genèse et mise en place des outils de concertation

A ses débuts, l'entreprise a beaucoup organisé de **commissions de concertation locale**. Ce concept permettait d'échanger et d'impliquer réellement les riverains, en les invitant à jouer un rôle actif dans le processus de concertation. Ces sessions étaient organisées autour de quatre tables thématiques (environnement, paysage, communication, responsable de projet) animées par un représentant de H2air. Les riverains déambulaient pour aborder les différentes questions et recueillir des réponses à leur interrogation. Ces sessions de concertation ont permis à H2air de mieux saisir les questionnements, les réticences, les fondements de l'opposition, etc. Après chaque session, un compte-rendu était réalisé pour déterminer les éléments du projet qui pouvaient être modifiés, à la demande des participants. Un feedback était effectué au maire afin qu'il puisse avoir une idée générale des avis des habitants de sa commune. Un **atelier montrant les différentes contraintes du développement de projets éoliens** a également été développé. Les riverains pouvaient observer et comprendre les contraintes grâce à une superposition de calques avec un zonage spécifique (zonages écologiques, 500 m aux habitations, zones militaires, contraintes paysagères, etc.). C'est un moyen concret de saisir les enjeux relatifs au développement. Ce concept pourrait être également repris pour le développement de centrales solaires, qui présentent des enjeux différents.

Des **groupes de travail** étaient aussi mis en place pour accompagner les citoyens à déterminer les projets d'intérêt général qui pourraient être **financés grâce aux retombées fiscales**. Un brainstorming

s'opérait autour d'un tableau en liège pour mettre en lumière les projets qui pouvaient être mis en place pour la commune. C'est aussi un moyen de présenter les aspects positifs du projet. Un autre atelier était basé sur des cartes vrai/faux mises à disposition des riverains. Chaque participant pouvait tirer une carte de son choix pour aborder un sujet en particulier. Un représentant de H2air déconstruisait les stéréotypes que les riverains pouvaient avoir sur le sujet des EnR. Les groupes de travail ont l'avantage d'avoir une certaine proximité avec les personnes concernées, de comprendre leurs *a priori*. Mais ces sessions restent très chronophages et peut-être moins nécessaires qu'au début du solaire. Effectivement, l'accès aux informations, notamment via le numérique, étant plus aisé vient substituer en quelque sorte ces ateliers vrai/faux.

2. Outils d'information et de consultation

Le service communication, avec les responsables de projets, réalisent des **affiches exposées en mairie**, visibles pour toute personne se rendant dans l'établissement. Il est possible également de mettre une **annonce sur le site de la commune ou de la communauté de communes**, mais c'est un canal d'information relativement peu utilisé. Le service communication et les responsables de projets co-crée également des **lettres d'informations** à différentes étapes du développement du projet, de façon stratégique. Elles permettent aux riverains d'être tenus au courant, de consulter les informations *a posteriori* si besoin. Elles peuvent être distribuées par le service communal, la poste ou lors d'un porte à porte. Ce dernier permet de créer un lien avec le territoire, de mettre un visage sur un nom, un projet, une entreprise. Cette action apporte une dimension humaine, très importante pour sonder et comprendre les positions des riverains. Tout au long du développement du projet, les responsables de projets entretiennent un lien avec le territoire ; qu'il s'agisse des propriétaires ou de l'exploitant du terrain prospecté, des riverains, des élus. Ce contact passe également par des échanges réguliers par mail ou au téléphone et des déplacements sur le terrain. Des rencontres avec les associations/fédérations de chasse et de pêche, de la Chambre d'Agriculture et des associations naturalistes peuvent être également effectuées pour recueillir leur point de vue, tant d'actions de concertation primordiales pour le développement du projet. Finalement, la concertation occupe une place centrale dans le développement du projet.

Les **permanences publiques**, quant à elles, en plus d'informer les riverains, permettent d'échanger à propos du projet. Différents supports sont apposés dans la salle : des panneaux présentant le projet, son implantation, les mesures envisagées pour limiter l'impact sur la biodiversité, l'énergie solaire, etc. Des flyers peuvent également être mis à disposition des riverains portant sur différentes thématiques : la présentation de l'entreprise, le projet, les énergies renouvelables, des fiches questions/réponses, etc. Il est fréquent qu'un moment soit dédié aux questions des riverains.

Cet outil de concertation permet ainsi d'avoir un premier contact avec le public concerné. Il a plusieurs fonctions : répondre aux interrogations, recueillir les commentaires et remarques, avoir une première idée de l'avis de la population et mieux saisir les enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux du territoire. Par ailleurs, il n'est pas rare que des groupes d'opposants viennent en masse et gênent voire font fuir les personnes "neutres" ou "favorables" au projet. Les personnes qui se sont déplacées ne sont donc pas nécessairement représentatives. Eliasoph (1998) parle de comportements d'évitement qui « empêchent la représentation de certains profils et conduisent à des groupes partageant les mêmes opinions, sans confrontation suffisante pour permettre une sorte d'apprentissage des sujets et des points de vue » (Conover et Searing, 2005 ; Mutz, 2006). C'est donc une limite des permanences publiques lorsqu'il y a une forte opposition sur le territoire.

La **sensibilisation des scolaires** est également un moyen de toucher un public plus jeune et indirectement les parents. A la demande des professeurs ou lors d'inaugurations, des représentants de H2air organisent des ateliers sur les énergies renouvelables. Ainsi, les enfants qui ont apprécié l'intervention peuvent en parler à leurs parents qui peuvent à leur tour en venir à se questionner et à se renseigner sur le sujet.

Pour les projets éoliens, des **randonnées** sont également organisées afin de montrer l'emplacement des éoliennes. La visualisation est d'autant plus aisée que les responsables de projets apportent des photomontages avec la simulation du paysage avec des éoliennes au point d'arrêt de la randonnée. Cette activité, souvent suivie d'un barbecue ou d'un goûter, permet d'instaurer un dialogue informel et moins frontal. Il s'agit davantage d'une discussion que d'une discussion informative. Le sujet du projet devient presque secondaire. Mais c'est ce qui aide à un échange plus détendu, d'humain à humain. Cet outil de concertation pourrait s'appliquer aux projets solaires, même si l'impact visuel est moins important et peut-être plus facilement limité (notamment avec l'implantation de haies).

3. Rôle et participation des acteurs locaux (riverains et élus)

Au-delà de la simple information et consultation, certains outils impliquent davantage les riverains et élus. C'est le cas du **financement participatif**, défini comme « l'échange de fonds entre individus en dehors des circuits financiers institutionnels, afin de financer un projet via une plateforme en ligne » (Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, 2024) dont le seul but n'est pas de « tirer un profit de son investissement mais de soutenir un porteur de projet à concrétiser son idée. » (Laplume et coll., 2013). Au-delà d'une participation financière, quel qu'elle soit, le financement participatif est avant tout « un outil de communication et de mobilisation des citoyens qui deviennent acteurs de leur territoire » (Deffains-Crapsy, 2021, p. 210 *in* Lesgards & Stelitano, 2015). Il permet de créer une implication dans le projet et de favoriser son acceptation tout en montrant aux personnes en contact direct avec les installations que les bénéfices ne sont pas reversés uniquement à une minorité mais bien à l'ensemble des habitants. Michel Hirtzlin, artisan de l'emprunt citoyen interrogé à Delémont dit que c'est finalement un moyen « d'intéresser la population aux énergies renouvelables [et] de lui montrer qu'elles sont rentables » (Boutaud & Jourdan, 2015). Cet outil de concertation présente donc de nombreux avantages, tant pour le développeur que pour le citoyen. Il n'est cependant pas applicable à tous les territoires. Dans les communes avec une forte opposition, il est probable que le taux de participation soit faible. La question est donc de cibler l'échelle à laquelle le financement participatif est ouvert. Si c'est à l'échelle régionale voire nationale, il se peut que de gros investisseurs dans les EnR se munissent de cette occasion, noyant ainsi dans la masse la participation des habitants locaux aux revenus certainement plus modestes.

Comme montré précédemment, il existe de nombreux outils de concertation, dont H2air s'est munie. L'enjeu de ce mémoire est d'identifier les différents outils utilisés et de proposer une méthodologie-type de concertation pour les projets solaires à partir des pratiques issues du solaire et de l'éolien.

PARTIE 4 : APPROCHE METHODOLOGIQUE

Afin d'identifier les outils de concertation les plus utilisés et les raisons qui expliquent leur emploi, un guide d'entretien a été réalisé (*voir annexe 2*).

Dans une première partie, les questions reposent sur le profil du participant afin d'avoir une idée de la représentativité -ou non- des différences. Ces informations permettront d'appréhender les potentiels biais des réponses et ainsi de prendre du recul sur les résultats bruts et exploités. Dans une deuxième partie, les questions portent sur les outils les plus ou moins utilisés et les raisons pour lesquelles c'est le cas. Ces données permettront de dégager une tendance des outils utilisés et de mieux comprendre les besoins des responsables de projets. Dans une troisième partie, les questions tournent autour de l'opposition et des difficultés rencontrées. Les propos recueillis permettront de mieux appréhender les réfractaires. Dans une quatrième et dernière partie, les questions portent sur les pistes d'améliorations potentielles. Leurs témoignages permettront d'avoir une idée plus précise de leurs besoins.

1. Profils et sélection des participants aux entretiens

Les interrogés ont été sélectionnés notamment **selon leur poste au sein de l'entreprise** : les responsables de projets et autorisations (RPA) ainsi que les responsables de projets et territoire (RPT), en éolien ou solaire. Les responsables de projets et autorisations travaillent conjointement avec les responsables de projets et territoires jusqu'à l'autorisation du projet. Ils s'occupent principalement de coordonner les différentes études à mener. Les responsables de projets et territoire sont quant à eux les principaux interlocuteurs des riverains et des élus. Accompagnés des responsables de projets et autorisations, ils réalisent la prospection, c'est-à-dire qu'ils se rendent sur le terrain pour rencontrer les riverains et déterminer si un projet peut voir le jour. Ils vont alors entretenir et alimenter la relation avec le territoire. Ils sont donc aux premières loges de la concertation. Ce sont eux qui établissent la stratégie de concertation et l'utilisation des outils de concertation. Il a été décidé de réaliser des entretiens avec des responsables de projets éoliens afin de comprendre la formation de l'opposition. Il est évident que les causes de l'opposition sont différentes entre ces deux énergies. Mais avoir le retour d'expérience de l'éolien pourrait éventuellement être un moyen de prévoir et d'anticiper la formation de l'opposition du solaire, encore peu développée bien qu'émergente.

C'est donc un total de **dix personnes** qui ont été interrogées : quatre travaillant dans l'éolien et six dans le solaire ; six RPT, trois RPA et un RPT/RPA (voir figure 1). Le parti pris a été de choisir davantage de RPT car ce sont principalement eux qui conçoivent et réfléchissent à la concertation à mettre en place. Un binôme de RPA/RPT de l'agence de Toulouse a été notamment interrogé, afin d'avoir leurs deux points de vue, alors que les participantes travaillent sur les mêmes projets.

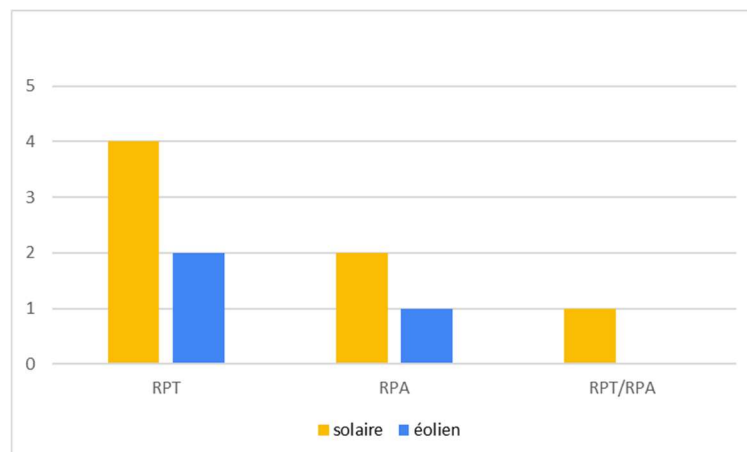


Figure 1 : Répartition des RPA/RPT selon l'énergie développée, J. Helson, 2025)

De plus, les participants ont été sélectionnés de sorte qu'il y ait une certaine **diversité des agences** (voir annexe 2). Effectivement, chaque territoire ayant ses enjeux spécifiques, il ne serait pas pertinent de se concentrer seulement sur une agence. Les données manqueraient de représentativité et ne permettraient pas d'avoir une vue d'ensemble. Un autre critère de sélection est le fait qu'ils n'aient jamais travaillé avec moi (excepté le participant 4, qui travaille dans l'éolien) pour limiter ainsi de potentiels biais et faciliter la partialité.

Les participants sont relativement jeunes, la médiane étant de 27,5 ans et leur **nombre d'années d'expérience dans le domaine est relativement faible**, avec une médiane de 3 ans. Les profils professionnels sont pourtant variés : automatisation industrielle dans le secteur de l'énergie, mécanique agricole, instruction des autorisations de droit des sols dans une communauté de communes, alternance et travail dans l'éolien et le solaire, etc. Cette diversité constitue une richesse tant sur la manière de travailler, de réfléchir que d'appréhender la concertation.

Enfin, la parité est respectée avec 50% d'hommes et 50% de femmes.

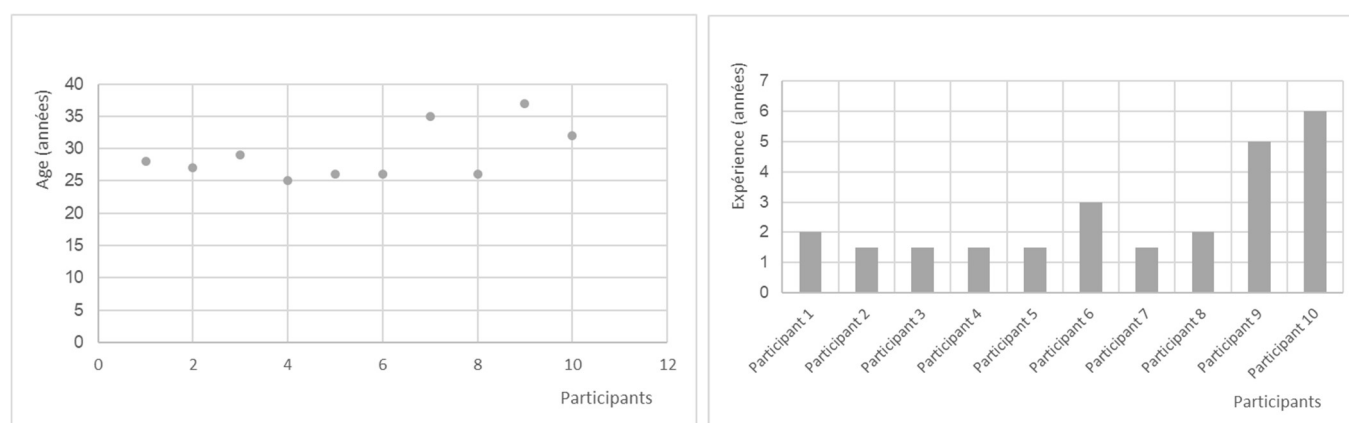


Figure 2 : Age (gauche) et expérience (droite) des participants, J. Helson, 2025

Nous pouvons donc dire que les profils sont relativement différents, excepté pour l'âge et l'expérience qui restent proches.

2. Méthodologie d'analyse des données empiriques collectées

A partir des données récoltées lors des entretiens semi-directifs, des **traitements qualitatifs et quantitatifs** ont été réalisés.

Dans un premier temps, c'est une analyse permettant de comprendre les enjeux du terrain qui a été effectuée. Cela passe notamment par une étude du verbatim. L'occurrence de certains mots clefs a été relevée par l'intermédiaire du logiciel Le Chat AI. La commande effectuée a été la suivante : regrouper en catégories les termes avec un sens similaire (en précisant lesquels) et compter leur occurrence dans les propos de chaque participant (et non pas les miens). Il a été également demandé de compter certains mots précis (sans faire des regroupements de mots) jugés pertinents après lecture des scripts. Les données obtenues ont ensuite été interprétées au regard des propos des participants.

Deux histogrammes sur les outils utilisés et un diagramme circulaire pour les arguments ont été réalisés avec le logiciel Excel. Les données des histogrammes ont été relevées tout au long de l'entretien. Si un outil n'était pas évoqué à la question « *Quels sont les outils de concertation que tu utilises ?* » du guide d'entretien (voir annexe 2) mais plus tard dans l'échange, il a été comptabilisé. Les outils ont ensuite été commentés afin de mieux appréhender leurs forces et limites.

Le diagramme circulaire a, quant à lui, été construit de la sorte : l'argument le plus important aux yeux du participant avait un coefficient de 3, alors que celui le moins important avait un coefficient de 1. Ainsi, les arguments privilégiés avaient plus de poids dans le résultat final. Ce n'était pas l'argument le plus utilisé qui m'intéressait mais celui qui était vu comme primordial par l'ensemble des participants. Les arguments ont été développés, expliqués et recontextualisés pour mieux cerner la manière la plus pertinente de les employer.

Les analyses des résultats de cette partie se basent sur les témoignages des 10 participants. Effectivement, l'hypothèse suivante a été faite : l'état d'esprit et la vision de la concertation adoptés par les responsables de projets ne diffèrent pas selon l'énergie développée (éolienne ou solaire). Cela peut notamment s'expliquer par le fait que la concertation des projets solaires est inspirée de celle de l'éolien mais aussi que la transmission de ce savoir a été faite au sein de la même entreprise.

Par ailleurs, l'objectif des outils de concertation reste le même. Les différences reposent sur les informations communiquées, le moment et la façon dont ils sont utilisés.

Enfin, les arguments pour légitimer le développement du projet (qu'il soit éolien ou solaire) sont similaires et génériques, du moins selon les propos des participants. Aucune distinction ne sera donc effectuée en ce sens.

Dans un second temps, c'est l'élaboration d'une proposition de méthodologie type qui a été entreprise. Il s'agit d'une grille rassemblant et condensant les différentes méthodes selon les besoins du territoire. Les démarches de concertation de chaque participant ont été détaillées dans un tableau et ensuite croisées pour obtenir la grille finale. Elle est accompagnée d'un arbre des choix qui permet de visualiser clairement les différentes questions à se poser pour pouvoir prendre des décisions les plus adaptées au projet. Cet arbre des décisions est inspiré de la grille méthodologique et de l'attitude à adopter en cas d'opposition. Il a été réalisé à l'aide du logiciel *Miro*.

PARTIE 5 : COMPRÉHENSION DES ENJEUX DU TERRAIN

1. Représentations de la concertation des responsables de projets

L'analyse du verbatim permet d'identifier les éléments récurrents dans les discours des participants et de comprendre ce que ces termes disent de leur perception et de leur pratique de la concertation.

Les participants insistent sur la nécessité de **privilégier les rencontres individuelles** (occurrence = 24, *figure 3*) et de pratiquer une écoute active (occurrence = 28, *figure 3*). Ces approches permettent de personnaliser le dialogue, de comprendre les préoccupations de chacun et de créer un lien de proximité. Comme le dit très justement le participant 7 : « *Les outils, finalement, ce n'est pas forcément le plus important, c'est plutôt l'animation que tu en fais.* » Ce constat rejoint les travaux d'Innes & Booher (2002), qui montrent que la qualité du processus (interactions personnalisées, écoute, échanges respectueux) est tout aussi importante que les outils utilisés pour obtenir l'acceptabilité sociale.

L'accessibilité (occurrence = 5, participants 1 et 6) et la capacité à instaurer un **climat de confiance** (occurrence = 15, participants 4 et 6) sont également des conditions clefs. Selon les participants 1 et 3, il s'agit avant tout de « *montrer que l'on est des humains, tout comme eux* » (occurrence = 12, *figure 3*) et non pas comme seulement des professionnels qui font du démarchage. Cette posture permet de désamorcer ou limiter des oppositions potentiellement basées sur la défiance institutionnelle. Ce positionnement « humanisant » est cohérent avec les analyses de Christensen, K. S. (2015) : la légitimité d'un projet se construit davantage grâce à des relations continues, comportant une reconnaissance mutuelle que d'une simple information descendante.

La concertation est décrite comme **un travail de territoire** (occurrence = 45, *figure 3*), indissociable des configurations politiques locales (occurrence = 10, *figure 3*). D'après le participant 8, il est primordial de « *s'intéresser aux gens [et de] retenir les informations qu'ils vont te dire* ». Pour ce faire, « *il faut essayer de prendre de la hauteur sur nous-mêmes aussi pour essayer de comprendre la réalité des gens qui sont en face de nous.* » (participant 7). Ce rapport au territoire correspond à la notion de « *place leadership* » (Beer et al., 2018), qui souligne que la connaissance fine des dynamiques locales et des réseaux d'acteurs permet de structurer la crédibilité et la pertinence d'un projet aux yeux des parties prenantes.

La **présence continue** tout au long de la vie du projet (participants 3 et 9) est jugée indispensable. La concertation n'est pas perçue comme un événement ponctuel, mais comme un processus qui se construit dans la durée, renforçant la légitimité du porteur de projet. Dans la littérature, ce principe de

continuité est central pour maintenir la SLO (ou *Social Licence to Operate*), définie comme étant « l'acceptation et l'approbation continues d'un projet par les membres de la communauté locale et les autres parties prenantes » (Moffat & Zhang, 2013). La continuité des échanges joue un rôle clef, car elle évite que la relation se limite à des moments formels, souvent perçus comme stratégiques ou opportunistes. En maintenant un dialogue régulier, même en dehors des temps forts du projet, les responsables de projets envoient un signal d'engagement authentique et de responsabilité. Ce suivi constant permet aussi de réagir rapidement aux inquiétudes, de montrer que les retours sont pris en compte et d'ajuster la conduite du projet en conséquence.

La **question du calendrier** est aussi centrale : il ne faut commencer « *ni trop tôt, ni trop tard* » (participants 2, 4, 5, 6, 7 et 8). Commencer trop tôt peut exposer le projet à des critiques avant que ces fondements ne soient solides alors que commencer trop tard peut créer un sentiment d'exclusion et alimenter l'opposition. Dans le cadre de la SLO, la maîtrise du « *timing* » est considérée comme indispensable pour obtenir et maintenir l'acceptabilité sociale (Boutilier & Thomson, 2011). Un engagement trop précoce, avant que les paramètres clefs du projet ne soient définis, risque de générer de donner l'impression que la concertation sert à remplir un vide. À l'inverse, un engagement tardif peut être perçu comme une formalité seulement pour valider un projet déjà figé, ce qui remet en cause la confiance et peut entraîner une perte rapide de SLO.

L'équilibre entre anticipation et maturité des informations communiquées est donc indispensable à cerner (Harvey & Bice, 2014). Le moment optimal pour initier la concertation est celui où le projet est suffisamment avancé pour présenter des éléments concrets, mais reste ouvert à des ajustements potentiels. Cette approche permet de renforcer la perception de transparence et de réciprocité dans la relation avec les parties prenantes, deux piliers de la SLO.

C'est aussi une question « d'éthique professionnelle ». Surprendre les riverains et les élus en déposant un dossier de permis de construire ne montre pas une bonne image de l'entreprise (participant 2). Cette gestion de la temporalité illustre donc la nécessité d'une stratégie fine, adaptée à chaque territoire et qu'une bonne image de l'entreprise peut jouer en faveur de la réalisation d'autres projets.

Les participants rappellent que la concertation n'est pas qu'une simple transmission d'informations, mais aussi **un moyen de collecter des données** (participants 6 et 10). Elle peut révéler des lacunes dans les études techniques initiales et inciter à les améliorer, comme l'explique le participant 10 : « *C'est aussi une façon d'enrichir nos études et d'être le plus vertueux possible.* » Cela rejoint l'idée de pédagogie (occurrence = 27, *figure 3*) et d'adaptation du discours (occurrence = 21, *figure 3*). Il s'agit de traduire les enjeux techniques en termes compréhensibles et accessibles pour chaque public, mais aussi d'intégrer leurs retours dans le processus si cela est possible.

Enfin, plusieurs intervenants insistent sur l'importance pour les responsables de projets de travailler leurs **convictions personnelles** (participants 7 et 8). Comme le formule le participant 8 : « *Si tu n'es pas convaincu de pourquoi t'es sur le site, ça va être compliqué.* » La capacité des responsables de projets à incarner leurs propos et à en défendre leur pertinence influe énormément sur la réception sociale. Cette idée corrobore les travaux de Harvey & Bice (2014) : pour maintenir l'acceptabilité, il est nécessaire de montrer une cohérence entre les valeurs exposées et les actions concrètes des responsables de projets.

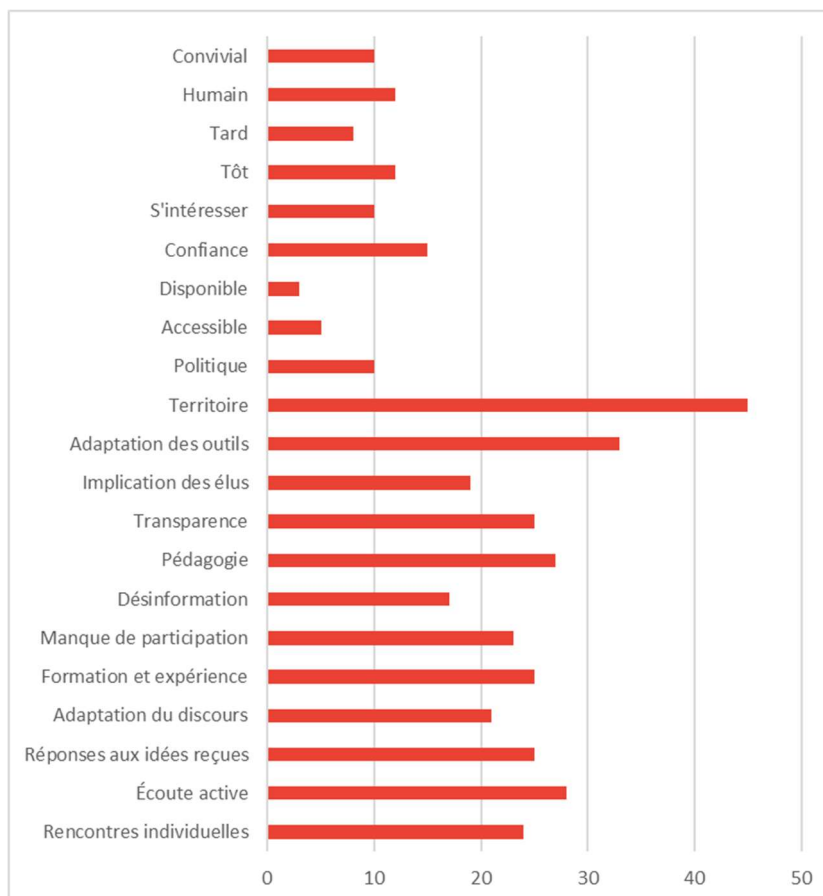


Figure 3 : Occurrence des mots clefs par catégorie, J. Helson, 2025

Nous pouvons donc conclure que l'analyse du verbatim met en évidence que **la concertation est avant tout un processus relationnel et territorial** et ne se limite pas à une simple utilisation d'outils. Elle repose sur la qualité du lien établi avec les élus et les riverains, la compréhension fine des dynamiques locales et un choix réfléchi du moment d'engager le dialogue. Enfin, la conviction personnelle et la continuité de la présence sur le terrain apparaissent comme des paramètres essentiels pour instaurer la confiance.

2. Évaluation des outils de concertation mobilisés dans les projets solaires et éoliens

Comme vu précédemment, de nombreux outils de concertation sont utilisés par les responsables de projet. Il est important de rappeler que les outils cités dépendent de l'expérience du participant et du stade de ses projets. En effet, certains outils de concertation n'ont pas été cités parce que les participants n'ont pas eu l'occasion de s'en servir. C'est beaucoup le cas des responsables de projets solaires qui n'ont pas forcément vu leur projet aller au-delà de l'autorisation du permis de construire.

La **permanence publique** apparaît comme l'outil **le plus utilisé**, cité par l'intégralité des participants (voir figure 4). Pourtant, cet outil fait aussi l'objet de nombreuses critiques (voir figure 5). Les participants 3 et 9 déplorent que le format favorise la constitution de groupes, dont l'un des membres peut parfois prendre le « lead » et influencer les autres riverains. Il s'agirait de casser les groupes, privilégier les échanges individuels ou encore disposer la salle pour éviter un échange "frontal" (comme mettre une table au centre de la pièce). Ces mesures peuvent limiter ces effets d'influence collective et restaurer un rapport plus équilibré entre les responsables de projets et les riverains. Ce phénomène s'apparente à « l'effet leader d'opinion » (Rogers, 2003). En effet, certaines personnes, perçues comme charismatiques ou avec un fort capital social, influencent l'opinion collective et amplifient de ce fait la

polarisation des avis (Moffat & Zhang, 2014). Dans un contexte de concertation, cela peut orienter les discussions vers un discours dominant, au dépend d'une pluralité de points de vue.

Une autre problématique est la gestion de l'opposition. En effet, six participants (participants 3, 5, 7, 8, 9 et 10) évoquent des oppositions violentes, pouvant "apeurer" les riverains neutres ou favorables. Il est primordial de veiller à maintenir un espace sûr et inclusif pour éviter que la participation ne devienne une « arène de conflits ». Cette polarisation du débat, couplée à un faible taux de participation (participants 3 et 9), questionne l'utilité des permanences. Elles demandent beaucoup de temps de préparation pour un nombre de participants souvent faible. Néanmoins, elles n'en restent pas moins un outil clef pour informer, recueillir les avis et comprendre les inquiétudes des riverains.

La **rencontre informelle** avec les élus constitue un **autre pilier de la concertation**, cité par 9 participants sur 10 et considéré par les participants 5 et 7 comme un de leurs outil préférés (voir figure 5). Ces échanges permettent de présenter le projet, identifier les positions et attentes des élus et construire progressivement une relation de confiance. Selon quatre participants (participant 1, 3, 4 et 7), lorsque les élus sont favorables, ils deviennent des relais privilégiés de la concertation et participent à une meilleure acceptabilité du projet. Selon le participant 4, *"la concertation est un levier d'acceptabilité, mais [qui] ne remplace pas un bon portage politique."* En effet, Moffat & Zhang (2014) ont montré que le soutien des acteurs institutionnels locaux agit comme un multiplicateur de crédibilité et facilite « l'alignement des acteurs ». *A contrario*, lorsque les élus ne sont pas favorables, la diffusion des informations et l'obtention de l'acceptabilité sociale risquent d'être plus compliquées.

La **lettre d'information** (8 mentions) et le **porte-à-porte** (7 mentions) **se distinguent** également (voir figure 4). La lettre d'information est appréciée parce que c'est un bon moyen de diffuser des informations à un grand nombre de personnes sans être trop intrusive (participants 1, 4 et 6). Toutefois, les participants 3 et 9 regrettent son manque d'impact, notamment par le fait que peu de personnes se rendent aux événements annoncés (permanence, café chantier, enquête publique, etc.). Le porte-à-porte est apprécié car il permet de créer un lien direct avec les riverains et de collecter des données (participant 4 et 6). Ces deux outils sont parmi les plus appréciés et privilégiés (respectivement 4 et 3 mentions, figure 5), traduisant un attachement à des formes de communication personnalisées et relationnelles.

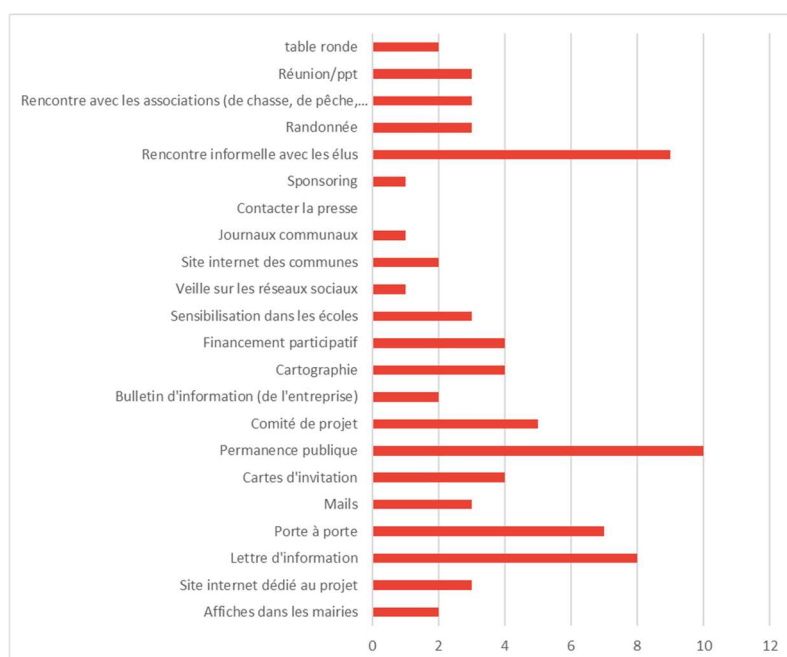


Figure 4 : Nombre total d'utilisation de chaque outil de concertation, J. Helson, 2025

A l'inverse, la **rencontre avec les associations** (chasse, pêche, etc.) **suscite des réticences** (participants 4 et 5) : les échanges sont considérés généralement comme étant “houleux” et rarement constructifs. Ces groupes souvent très bien organisés et dotés d'un grand réseau, peuvent rendre les négociations plus difficiles.

Enfin, certains outils comme les sites Internet ou journaux communaux sont peu utilisés par le binôme RPT/RPA de Toulouse (participants 5 et 8) du fait d'un impact considéré comme limité, d'autant plus dans une commune qui n'est pas porteuse du projet. Ces résultats rejoignent ceux de Moffat & Zhang (2014) qui ont montré que la communication unidirectionnelle (affichage, site web) est moins efficace pour instaurer un dialogue, élément central de l'acceptabilité sociale.

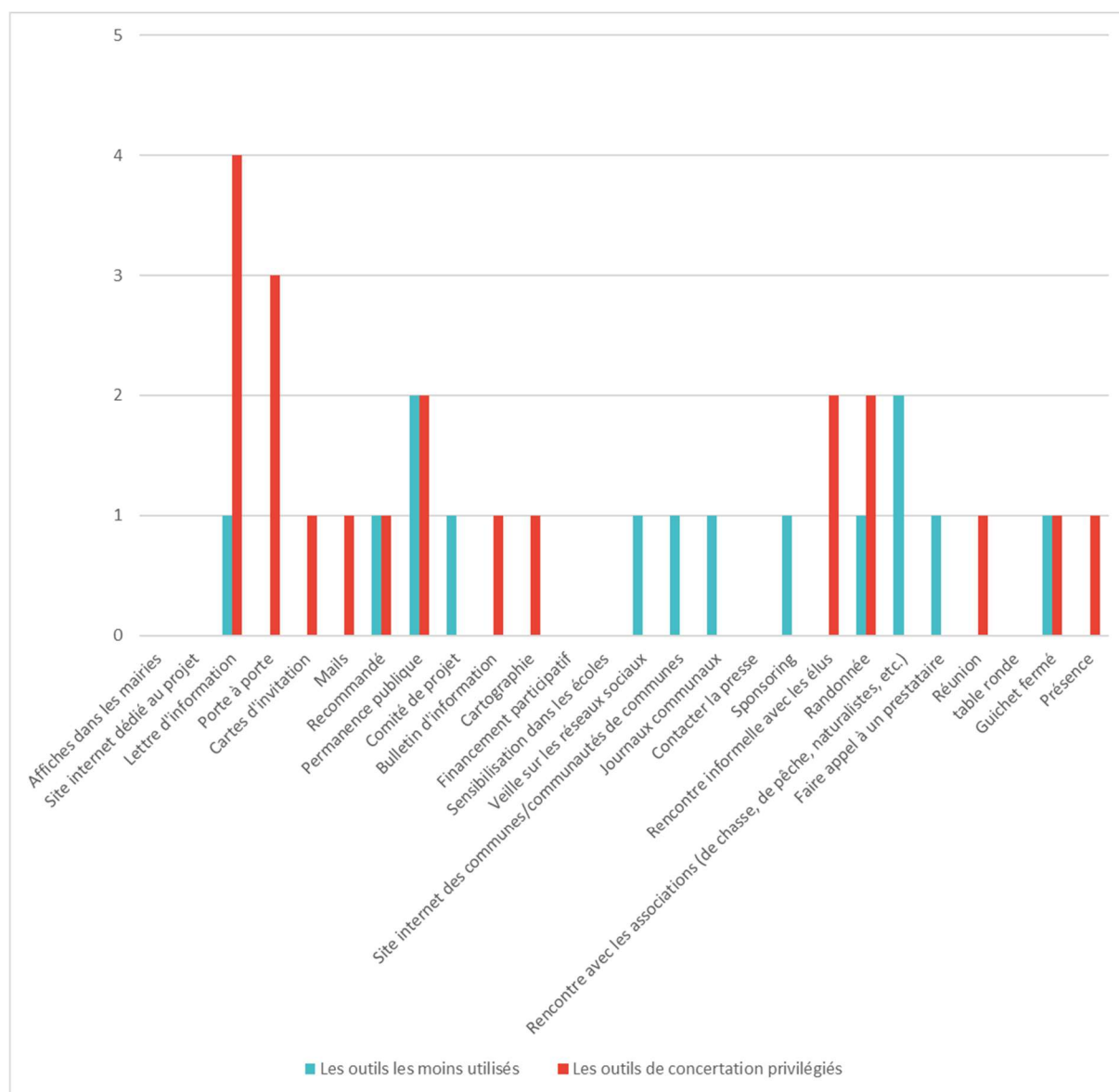


Figure 5 : Répartition des outils de concertation les plus ou moins privilégiés, J. Helson, 2025

Nous pouvons donc dire que les données révèlent des ambivalences. D'un côté, les outils formalisés (permanences, lettres) permettent de cadrer la concertation mais souffrent d'une participation réduite et d'effets de groupe. D'un autre côté, les outils informels (rencontres individuelles, porte-à-porte, échanges directs avec les élus) favorisent un dialogue personnalisé, mais reposent sur les compétences interpersonnelles -appréciatives- et la disponibilité des responsables de projets. Cette analyse montre qu'aucun outil ne fait l'objet d'unanimité : leur efficacité dépend du contexte territorial, du degré

d'engagement politique local et de la capacité des responsables de projets à ajuster leur stratégie. La mobilisation d'outils ne suffit donc pas. Leur efficacité dépend aussi de la manière dont ils sont articulés autour d'un discours argumentatif construit.

3. Les registres argumentatifs mobilisés pour légitimer les projets

L'utilisation des outils de concertation ne suffit pas en elle-même pour avoir une concertation efficace et percutante. Effectivement, ils ont pour but de transmettre et récolter des informations. Ce qui importe est aussi la façon d'articuler le discours et notamment d'utiliser des arguments pertinents et parlants. Pour expliquer la nécessité de développer des EnR et légitimer leurs projets, les participants utilisent différents arguments, choisis avec perspicacité.

Les participants 5 et 10, évoquent de façon presque systématique -quel que soit l'interlocuteur- l'argument qu'ils jugent le plus important : celui de **la nécessité de développer une énergie décarbonée et de participer au mix énergétique français**. Et c'est en effet l'argument le plus mis en avant avec 36% (*voir figure 6*), que ce soit de façon systématique ou adaptée à l'interlocuteur. Les participants 5 et 7 font généralement un parallèle avec la centrale nucléaire située dans les environs, qui elle aussi a des impacts négatifs et encore plus importants. Cet argument ne peut néanmoins pas être employé par tous les responsables de projets parce qu'il n'y a pas de centrale nucléaire sur tous les territoires. Il s'agit ici, selon Wüstenhagen, Wolsink et Burer (2007) d'acceptation « communautaire » : l'argumentaire se base sur les représentations concrètes du territoire pour pouvoir toucher davantage les interlocuteurs.

Effectivement, certains responsables de projets s'intéressent aux problématiques personnelles de leur interlocuteur pour déterminer l'argument le plus enclin à parler à son locuteur (participant 1, 3 et 4). Selon le participant 1, il s'agit même de *"psychologie"* et de compétences développées avec l'expérience. Le participant 7 va, quant à lui, questionner son interlocuteur sur ses connaissances sur le projet, les EnR de façon générale pour orienter ses arguments, bien qu'il trouve **l'argument du partage de la valeur** (autrement dit les retombées économiques) globalement pertinent. Il s'agit du second argument le plus utilisé avec 25% (*voir figure 6*). Le participant 4 le met d'autant plus en avant quand les élus ont des projets précis à mettre en œuvre pour leur commune. Ce serait un moyen pour eux de pouvoir les mettre en place et de *"créer une richesse sur le territoire"* (participant 7). Il est aussi nécessaire d'expliquer aux habitants que ces retombées économiques leur bénéficient indirectement (participant 4) grâce aux projets communaux mais aussi à la pérennisation de l'activité agricole (9%, *voir figure 6*) En effet, d'après le participant 8, *"tout le monde est au courant que l'agriculture va mal"*. C'est donc un moyen de soutenir les territoires ruraux.

En troisième position, on retrouve l'argument portant sur **l'indépendance énergétique**, ou aussi souveraineté énergétique (participants 6 et 10) avec 16% (*voir figure 6*). Les propos du participant 1 sont explicites : *"Parce que oui, c'est bien le nucléaire. Mais l'uranium tu l'achètes où ? Pas en France. Le soleil [...] est en France, le vent est en France, l'eau est en France aussi. C'est local."* Le participant 7 ajoute que la *"souveraineté est un mot qui parle en Bretagne, il faut pouvoir faire des projets sur notre territoire avec une maîtrise sur notre territoire"*. C'est ce que Menegatto et al. (2025) appellent la dimension identitaire et d'autonomie territoriale. Lorsque les personnes ont un sentiment de contrôle sur un projet, elles vont plus facilement s'impliquer et se sentir concernées.

L'argumentaire sur la **préservation de la planète** est finalement que peu utilisé (6%, *voir figure 6*) parce qu'il n'est pas concret pour les interlocuteurs et ne parle pas à tout le monde (participant 7). Le participant 1 explique cela par le fait que les Français sont patriotiques : *"On est prêt à prendre soin de la France avant de la planète"*. Pourtant, le participant 9 insiste sur la nécessité d'expliquer, de sensibiliser aux enjeux liés au climat (avec une occurrence de 19, *voir figure 3*) parce que c'est ce qui justifie la nécessité de développer des EnR. Il essaie finalement de lutter contre le fait que les

arguments globaux sont souvent moins mobilisateurs que les arguments locaux et immédiats (Scheller et al., 2021).

L'argument du **paysage** (2%, voir figure 6) consiste à montrer et à faire prendre conscience à l'interlocuteur que le paysage est voué à changer, quoiqu'il en soit (participants 7, 8 et 9).

De manière générale, les participants 2, 4, 6 et 9 essaient de raisonner les réfractaires avec des arguments issus de sources communes (l'ADEME, le site du Ministère, l'ANSES) et ne vont pas hésiter à démonter les arguments infondés.

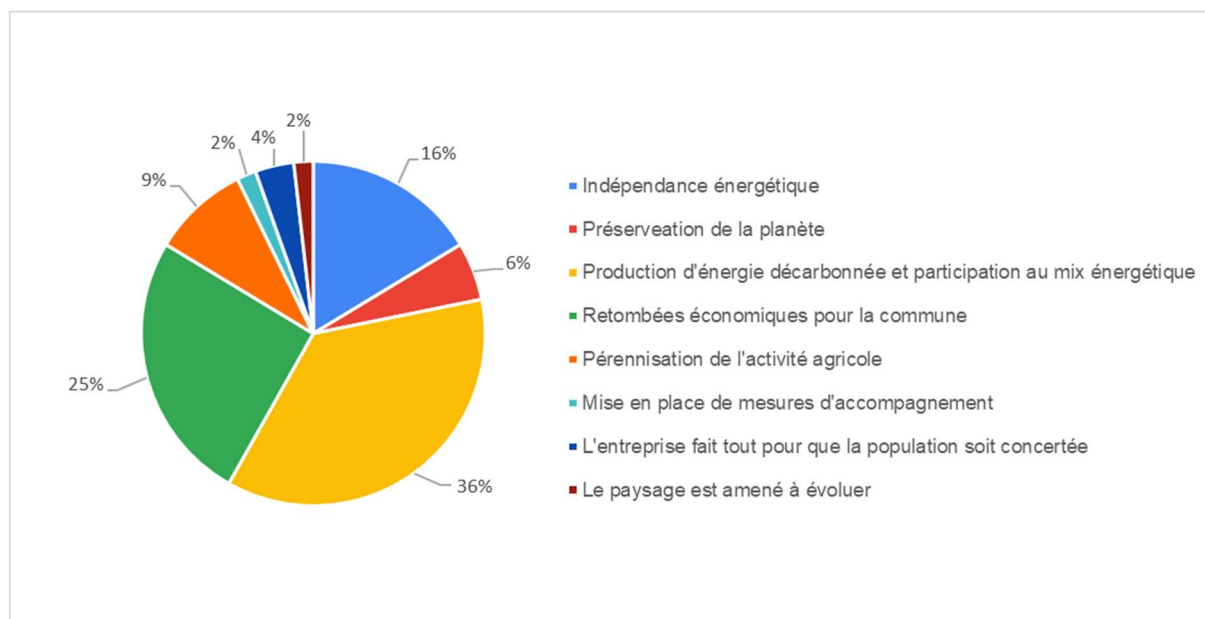


Figure 6 : Répartition (en %) des arguments mobilisés, J. Helson, 2025

Nous pouvons donc conclure que lorsque les responsables de projets échangent avec leur interlocuteur, ils essaient généralement de cerner au mieux ses inquiétudes, ses questionnements, ses connaissances de sorte à construire un argumentaire le plus pertinent possible. Et ce, dans le but de leur faire comprendre la nécessité de développer des EnR et de favoriser l'acceptabilité sociale. Il a été montré que le discours des responsables de projets repose finalement sur des concepts théorisés facilitant une bonne concertation.

PARTIE 6 : PROPOSITION D'UN CADRE METHODOLOGIQUE POUR LA CONCERTATION DANS LES PROJETS SOLAIRES

1. Vers une grille type de planification de la concertation

Cette grille type (voir tableau 1) a pour vocation de **structurer le chemin de pensée** lors de l'élaboration d'une concertation dans les projets solaires au sol. Elle ne prétend **pas être une méthodologie à suivre de façon systématique et automatique**. Il est évident que la concertation se fait au cas par cas, selon les caractéristiques du territoire. Les propos des participants le montrent bien : le participant 8 avoue qu'à Toulouse, les responsables de projets sont plutôt frileux à l'idée de contacter la presse. Selon elle, dans le Sud-Ouest, il y a de la méfiance, c'est pourquoi il ne faut pas que les choses ne s'ébruient trop. Ou encore même, le participant 10 déclare qu'à Aix-en-Provence, le porte-à-porte est généralement perçu comme une perte de temps, contrairement au participant 8 qui dit que c'est un *"gain de temps sur le long terme"*. Certaines décisions sont parfois de l'ordre de l'appréciation, du ressenti des

responsables de projets et ne peuvent pas provenir d'une méthodologie qui peut se révéler rigide. Il s'agit donc ici d'une base regroupant les différentes approches des participants, qui se veut être synthétique.

Les cases grisées sont des étapes qui ne peuvent pas s'appliquer à tous les cas et qui dépendent du contexte social, territorial et politique.

Tableau 1 : Grille type pour l'élaboration de la stratégie de concertation, J. Helson, 2025

ETAPE	ACTIONS	COMMENT ?
Phase de préparation en amont du projet	Cartographier les acteurs (élus, riverains, associations, propriétaires, opposants).	Consulter les sites internet des communes, communautés de communes, des associations et les pages Facebook des opposants.
	Analyser le contexte local : projets passés, pressions politiques ou environnementales.	Se renseigner sur les partis politiques des élus.
	Anticiper les enjeux spécifiques (paysagers, biodiversité, agriculture...).	Utiliser les outils cartographiques (QGis).
	Identification des riverains les plus proches pour ciblage ultérieur.	
Prise de contact avec les élus	Rencontrer le maire (prise de contact formelle ou informelle).	Expliquer et présenter le projet via une présentation synthétique (PowerPoint), des flyers (présentation du solaire, de l'entreprise, de la nécessité de développer des EnR) ou oralement.
		Identifier leurs attentes, leurs contraintes, leurs positions.
	Co-construire le calendrier et la stratégie de concertation.	Échanges réguliers (téléphone, email, physique) tout au long du projet.
	Transmission des éléments de langage au maire pour qu'il les relaie localement s'il le souhaite.	
	L'enjeux : ne pas l'amorcer trop tôt (risque de questions sans réponse), ni trop tard (perte de légitimité).	

Lancement de la concertation riverains	Rencontres individuelles pour les riverains les plus proches ou impactés.	Présentation informelle du projet.
		Présenter une première version du design.
		Evoquer les mesures d’accompagnement.
	Lettre d’informations : - à partir des premières études (biodiversité, paysagères, design provisoire) - avant le dépôt du permis de construire - avant l’enquête publique	Boîtage manuel pour diffuser de l’information et sonder les positions des riverains.
		Présenter une première version du design à l’aide d’une cartographie plastifiée.
	Permanences d’information : - avant le permis de construire - avant l’enquête publique	Photomontages, panneaux de présentation du projet, cartes thématiques.
		Essayer de casser les groupes pour avoir des échanges personnalisés.
Porte-à-porte ciblé : pour renforcer le lien ou pour déconstruire des idées reçues.		
Approche des acteurs spécifiques	Rencontres avec les fédérations, chambres d’agriculture, associations locales (de chasse, naturalistes)	Adaptation du discours en fonction de leur angle d’approche (arguments, posture, vocabulaire, etc.).
		Identifier leurs besoins, questionnements, positions.
		Proposer des compromis, ou des adaptations si possibles.
Suivi et ancrage territorial	Maintien du lien avec les propriétaires et exploitants.	Physique, email, téléphone.
	Maintien du lien avec les élus pour les tenir informés de l’évolution.	
	Intégration des retours dans le design ou les mesures d’accompagnement (brise-vues, voitures électriques, etc.).	

Une limite majeure réside dans cette grille : il n'y a pas la notion de temporalité. Effectivement, certaines de ces étapes peuvent se chevaucher, avoir lieu avant ou après. Il s'agit donc de différentes actions à réaliser, d'un cadre à adapter selon le ressenti et l'expérience des responsables de projets.

2. Construction d'un arbre décisionnel en fonction des contextes territoriaux

La réalisation d'un arbre décisionnel permet de préciser, nuancer et ajouter une dimension temporelle à la grille. De par le concept, il est plus dynamique, interactif et complet que la grille. Il comporte trois grandes branches : l'analyse du contexte local, les outils de concertation à utiliser selon les besoins et la posture à adopter (voir figure 7). Elles sont chacune composées de différents éléments : des questions ouvertes et fermées, des conduites à adopter selon les situations, des façons concrètes de procéder. Certaines sous-branches expliquent l'objectif de la démarche adoptée. Tout comme la grille, cet arbre décisionnel ne prétend pas être une solution à appliquer de façon systématique. Il s'agit davantage d'essayer de structurer le raisonnement, la démarche de concertation, peut-être pour prendre un peu plus de recul.

La concertation, n'étant pas une science dure, est sujette à interprétation. Les sensibilités de chacun amènent à des réflexions et des décisions différentes. Dans certains cas, l'arbre n'amène pas à une solution précise mais à plusieurs choix. C'est donc aux responsables de projets d'utiliser celle qui semble être la plus adaptée au contexte.

Cet arbre des choix pourrait aussi être présenté aux nouveaux responsables de projets pour leur donner une idée globale des enjeux de la concertation.

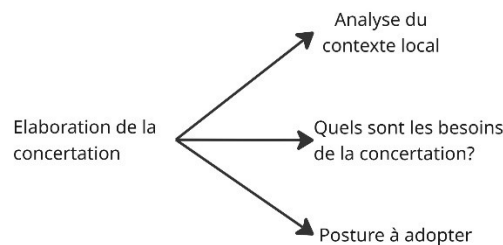


Figure 7 : Les trois principales branches de l'arbre des choix, J. Helson, 2025

La première branche (voir figure 8) repose sur l'**analyse du contexte local** et plus précisément sur la **présence d'une forte opposition et l'implication des élus**. Les informations de la première branche sont issues des propos des participants, répondant à la question "Comment arrives-tu à gérer l'opposition ?" du guide d'entretien (voir annexe 2). Après une lecture active des scripts, une liste des différentes positions adoptées par chaque participant a été élaborée (voir annexe 7) puis schématisée dans l'arbre. Les données de la deuxième branche sont issues des propos des participants répondant à la question du guide d'entretien : "Quels sont les outils de concertation que tu utilises ?" (voir annexe 2). La posture à adopter auprès des élus est très fréquemment revenue dans les entretiens, ce qui suggère que cette composante dans la concertation est indispensable (occurrence = 19, voir figure 3).

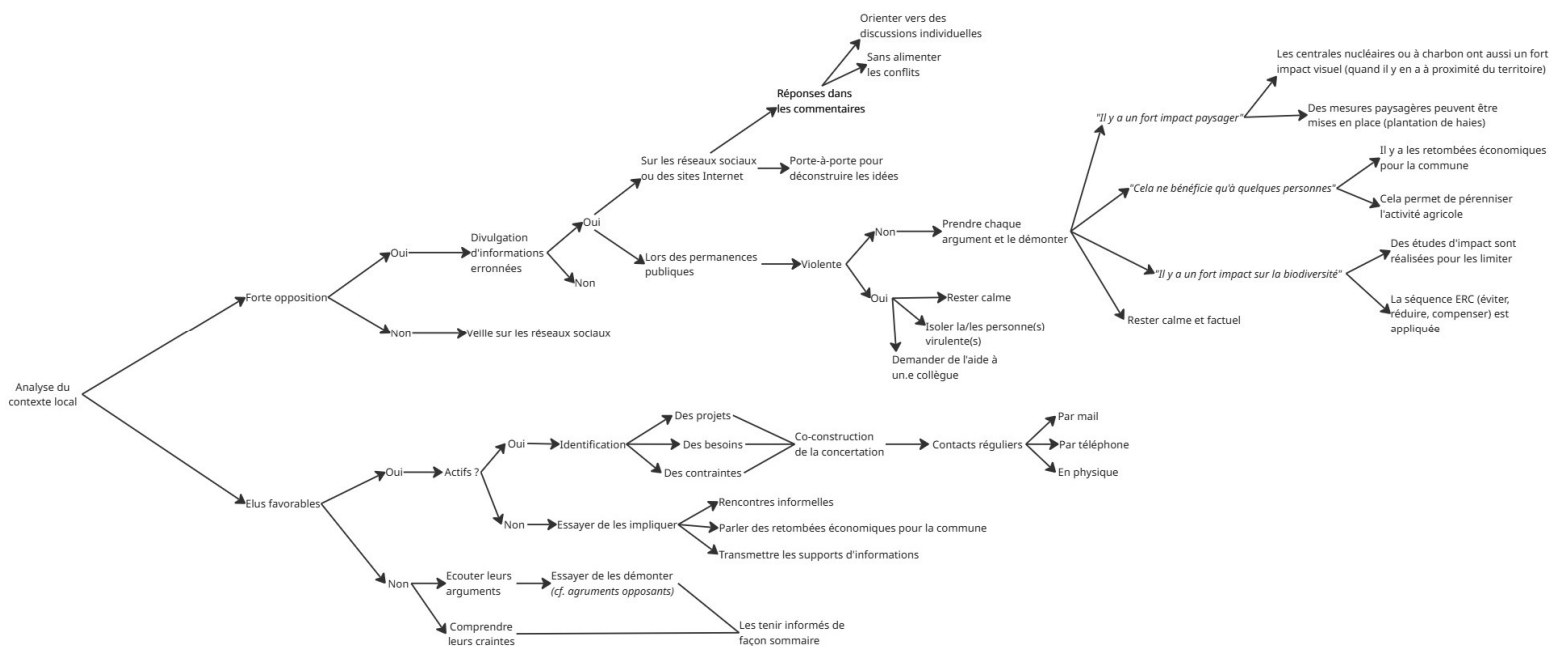


Figure 8 : Branche de l'analyse du contexte local, J. Helson, 2025

La deuxième branche (voir figure 9) porte sur **les outils de concertation à utiliser selon les besoins du territoire**. Nous y retrouvons une dimension de temporalité accompagnée d'une distinction entre la concertation avec les élus et les riverains. Les informations sont issues des analyses réalisées dans la *Partie 1 : compréhension des enjeux territoriaux*.



Figure 9 : Branche sur l'utilisation des outils de concertation selon les besoins, J. Helson, 2025

Enfin, la troisième branche (voir figure 10) regroupe la **posture à adopter**, de sorte que la concertation se passe au mieux et mette en confiance les interlocuteurs des responsables de projets. Les données sont issues de l'analyse du verbatim dans la *Partie 1 : compréhension des enjeux territoriaux*. Les informations ci-dessous peuvent paraître évidentes, pas nécessairement pertinentes à souligner. Or, il me semble que ce sont les éléments clés qui font la différence et construisent une concertation humaine et authentique. Ce sont toutes les attitudes acquises généralement avec l'expérience inconsciemment qui instaurent un climat de confiance.

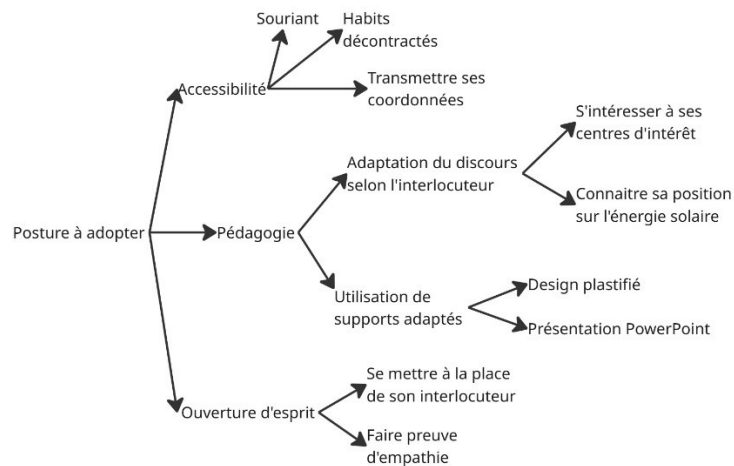


Figure 10 : Branche sur la posture à adopter, J. Helson, 2025

3. Perspectives et pistes d'amélioration pour la pratique de la concertation

En parcourant les scripts, certaines pistes d'amélioration et réflexions, plus ou moins précises et concrètes ont émergé. Toutes ces remarques ont été répertoriées dans le tableau 2 ci-dessous. Le participant 1 n'a pas trouvé de point d'amélioration à suggérer et aucun n'a été déduit des échanges. Certaines pistes d'amélioration seront **certainement difficiles à mettre en place** -notamment d'un point de vue économique- comme « faire davantage appel à un collègue expert dans un domaine » (participants 2 et 5) et « réaliser davantage de visites de parcs éoliens » (participant 3). **Certaines sont plus floues** telles « qu'apprendre encore mieux à adapter son discours » et « travailler encore plus sur la présence qualitative » (participants 8 et 10). Peut-être qu'une **formation interne** sur ces sujets, à l'instar de la formation sur la gestion des conflits (citée par les participants 3, 7, 10) pourrait aider à approfondir ces thématiques et donner des clefs supplémentaires. « Accroître ses connaissances dans les EnR, le climat et l'énergie » est un levier sur lequel travaille le participant 9. Il s'agit donc d'un sujet en voie de s'améliorer

Tableau 2 : Pistes d'amélioration dégagées après lecture des entretiens, J. Helson, 2025

Participant	Remarques
Participant 2	- Faire davantage appel à un collègue spécialisé dans un domaine (ex : le raccordement, la biodiversité, le juridique, etc.) pour les permanences publiques - Ne pas mettre trop d'informations sur les lettres d'informations pour inciter les personnes à aller aux permanences publiques ou à appeler
Participant 3	- Échanger davantage entre l'éolien et le solaire (1 à 2 fois par an) pour s'inspirer des pratiques - Casser les groupes dans les permanences publiques - Instaurer des moments de convivialité avec les riverains - Réaliser davantage de visites de parcs éoliens
Participant 4	Rendre les sites Internet accessibles et attractifs : notamment moderniser la fonctionnalité avant/après des photomontages

Participant 5	• Faire appel à un collègue expert (raccordement, environnement, financement) plus facilement pour avoir plus de crédit • Peut-être travailler davantage avec les communautés de communes pour augmenter la visibilité des projets
Participant 6	• Proposer des mesures d'accompagnement concrètes, pas seulement sous une forme de liste exhaustive
Participant 7	• Avoir davantage de connaissances à propos des EnR
Participant 8	• Les flyers génériques pour les élus sont peut-être trop généraux, pas assez adaptés au territoire • Apprendre encore mieux à adapter son discours • Travailler sur la présence qualitative, la disponibilité
Participant 9	• Avoir davantage de culture générale sur les sujets du climat, de l'énergie, de la biodiversité et du marché de l'énergie
Participant 10	• Réussir à bien adapter son discours, en choisissant les termes et les arguments les plus pertinents

Ces pistes d'amélioration, plus ou moins faciles à mettre en place, sont un point de départ et ne constituent pas des solutions en soi. Certaines d'entre elles pourraient **faire l'objet d'un nouveau sujet de recherche**. En réalisant d'autres entretiens, de nouvelles pistes pourraient émerger, s'ajouter et compléter la présente liste.

PARTIE 7 : CONCLUSION

La concertation dans les projets solaires au sol n'est pas une science exacte. Néanmoins, tout au long de mon travail, j'ai pu **dégager des tendances**. Effectivement, il en est ressorti que les outils n'étaient pas suffisants pour élaborer une stratégie de concertation efficace. Le plus important est finalement la manière dont ils sont utilisés. C'est réfléchir au calendrier des actions de concertation, aux messages et la façon dont ils sont diffusés, aux personnes visées (élus, riverains), etc. La posture est également un paramètre qui compte beaucoup. Avoir un discours transparent, faire preuve de pédagogie et d'écoute active sont tant d'éléments qui permettent d'instaurer une confiance avec les riverains et les élus, élément jugé comme indispensable. Il a été vu que la posture et les arguments des responsables de projets étaient finalement issus, inconsciemment, de **concepts sociologiques et psychologiques** (humanisation, licence to operate, place leadership, etc.) qui aident à mettre à l'aise leurs interlocuteur et à obtenir l'acceptabilité sociale.

Une méthodologie type et un arbre décisionnel ont été ébauchés dans l'idée de structurer le raisonnement. Ils n'ont pas pour vocation à être appliqué de façon systématique. Ils sont finalement la synthèse de ce qui a été perçu et compris tout au long de ce travail. De ce fait, ils manquent certainement de subtilités. Il aurait été intéressant de faire relire ce travail par un responsable de projets solaires, chose qui n'a pas pu être faite par manque de temps. Il aurait pu apporter quelques subtilités, rectifier les imprécisions et surtout corriger la grille de méthodologie type et l'arbre décisionnel.

Nous pouvons **identifier d'autres limites à ce travail**. Tout d'abord, les entretiens semi-directifs n'ont pas été réalisés de façon complètement identique. Effectivement, certaines questions n'ont pas été formulées exactement de la même manière et dans le même ordre. Je me suis adaptée à chaque fois

au discours du participant. Cela a permis dans un sens à fluidifier les échanges et à mettre à l'aise mon interlocuteur. Mais dans un autre sens, cela a impacté ma rigueur méthodologique et une certaine neutralité. Cette liberté prise a peut-être pu influencer les réponses des participants.

Ensuite, la quantité de données étant assez importante, il est possible d'être passée à côté de certains détails ou précisions qui auraient pu enrichir mon travail. J'ai essayé d'apporter le plus de nuances possibles mais il n'est pas exclu que j'aie manqué de relever des citations, des termes importants, de sur-interpréter ou simplifier certaines informations. Il est aussi possible, voire probable que j'aie interprété certaines paroles au regard de mon propre vécu et connaissances. C'est un biais à soulever mais qui ne remet pas pour autant en question les résultats trouvés.

Enfin, d'autres sujets auraient pu être abordés et/ou approfondis. Effectivement, j'aurais pu compléter mon travail en étudiant la concertation avec les services instructeurs. Cela n'a pas été chose faite car je n'avais pas cerné ces échanges comme étant de la concertation. C'est en réalisant les entretiens semi-directifs que des participants me les ont présentés comme tels. Je pense néanmoins que c'est un sujet annexe, dans le sens où les dimensions politique et réglementaire sont beaucoup plus présentes. Les enjeux sont différents et ne se jouent pas à la même échelle, les décisions prises n'ont pas le même poids et conséquences. Les questions s'en seraient trouvées différentes et posées davantage aux responsables de projets et autorisations, qui se chargent de dialoguer avec les services administratifs. Ce sujet aurait été intéressant car il aurait apporté une autre vision de la concertation dans les projets solaires au sol.

Le sujet de l'acceptabilité sociale aurait aussi pu m'aider à mieux comprendre ce qui se passe à l'échelle de l'individu. Mais encore une fois, il s'agit d'un sujet à part, qui aurait nécessité un autre guide d'entretien, cette fois-ci destiné à des riverains. Seulement, dans le temps imparti il était difficile d'organiser de telles rencontres mais qui n'en auraient été portant pas été moins enrichissantes.

PARTIE 8 : RETOUR REFLEXIF

Le **relationnel** avec mes collègues de Tours n'a **pas forcément été évident**. Je pense que cela est en partie dû à la configuration de l'open space, qui, je trouve, instaure une ambiance un peu étrange et qui ne facilite pas les échanges. Je ne me suis pas sentie spécialement bien accueillie à Saint-Pierre-des-Corps, contrairement aux agences d'Amiens et de La Rochelle dans lesquelles j'ai eu la chance de me déplacer. J'ai préféré la dynamique du siège car il y avait davantage de personnes et de corps de métiers. J'ai trouvé qu'être à proximité des collègues était plus pratique et agréable pour travailler plutôt que d'échanger par voie électronique.

De plus, la **grande autonomie** qui m'a été confiée n'a **pas été facile à gérer**, d'autant plus que je ne connaissais pas beaucoup de choses dans ce domaine. Cela ne m'a pas spécialement permis d'avancer de la façon la plus efficace possible. Par ailleurs, mes quelques propositions de travail n'ont pas spécialement été accueillies favorablement. J'ai été frustrée de ne pas pouvoir être force de proposition mais de devoir plutôt m'en tenir uniquement aux tâches qui m'ont été données.

Ce stage m'a par ailleurs permis de comprendre qu'effectuer diverses petites missions ne me convenait pas. Cela manquait -à mon goût- d'un processus de réflexion sur le long terme. **J'aime l'idée d'avoir un problème et de devoir essayer de le résoudre en développant une méthodologie**, un raisonnement. Le fait d'avoir un travail à long terme permet de creuser réellement un projet et d'en saisir davantage les tenants et aboutissants. La communication a néanmoins pour avantage d'être diversifiée, tant par ses missions que par les sujets traités.

J'ai par ailleurs été étonnée de la concertation dans les projets éoliens et solaires. Même si je ne m'étais pas réellement renseignée, je m'attendais à davantage de participation de la part des riverains et élus. Mais je me suis vite rendu compte que ce n'était pas possible, tant sur les aspects technique, économique, temporel que de connaissances. J'ai tout de même pu comprendre que l'entreprise faisait beaucoup d'actions de concertation facultatives. De cet étonnement, mon envie d'explorer la concertation dans les projets urbains s'est renforcée. Je pense que les aménagements urbains sont plus propices à une co-construction des projets, qui me semble plus intéressante. Il y a certainement davantage de pistes à explorer et à creuser en travaillant conjointement avec les habitants. C'est aussi un moyen d'améliorer les projets et d'être davantage ancré dans le quotidien des personnes. Et c'est bien ce que j'ai retenu de ce travail : pour pouvoir concerter, il faut être à l'écoute de son interlocuteur, de ses inquiétudes, de ses habitudes et tenter de se mettre à sa place pour comprendre sa réalité.

Lors de mon travail sur la concertation, qui m'a finalement pris une bonne partie du stage, j'ai pu **réexploiter certains automatismes et réflexes** acquis lors de ma formation. Effectivement, nous avons été habitués à être pragmatique et à nous poser des questions. Grâce à ça, j'ai pu avancer de façon plus ou moins méthodologique, alors même que nous n'avions pas réellement fait ce genre d'exercice. Je me posais sans cesse ces questions : Pourquoi je fais telle action ? Qu'est-ce que cela permet de montrer ? Comment puis-je faire pour que le rendu soit le plus claire possible ? Cela a permis d'orienter petit à petit mon travail vers le rendu final. L'objet de mon stage étant finalement assez éloigné de ma formation (à l'origine, il y a davantage de concertation mais la période à laquelle je suis arrivée, il n'y en avait pas beaucoup), je n'ai pas spécialement pu me servir de mes compétences et connaissances. C'est vraiment en travaillant sur ce mémoire que j'ai pu les mettre à profit.

J'ai de ce fait appris plein de choses tant d'un point de vue des connaissances sur les EnR que de la **communication et de la vulgarisation**. Ces deux compétences, bien que n'étant pas les missions principales d'un poste d'ingénieur, sont **toujours utiles**. En effet, dans beaucoup de métiers il est nécessaire de transmettre des messages clairs, que ce soit à une autorité publique, au grand public ou à des collègues. Pour y parvenir, il faut savoir utiliser les termes appropriés et réaliser des supports visuels. En ce sens, je ne regrette pas cette expérience.

REFERENCES

- Beer, A., Ayres, S., Clower, T., Faller, F., Sancino, A., & Sotarauta, M. (2018). Place leadership and regional economic development: a framework for cross-regional analysis. *Regional Studies*, 53(2), 171–182. <https://doi.org/10.1080/00343404.2018.1447662>
- Beuret, J. (2012). *Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment*. *Négociations*, n° 17(1), 81–86. <https://doi.org/10.3917/neg.017.0081>
- Bouchard-Bastien, E., Brisson, G., Goupil-Sormany, I., & Parent, A. (2023). *Chapitre 16. Participation citoyenne. In Presses de l'EHESP eBooks (pp. 433–453)*. <https://doi.org/10.3917/ehesp.goupi.2023.01.0433>
- Denis, D., (2008), *Concertation et partenariat. Entre levier et piège du développement des communautés*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Christensen, K. S. (2015). *Both Process and Outcome Are Essential to Planning*. *Journal Of Planning Education And Research*, 35(2), 188-198. <https://doi.org/10.1177/0739456x14566277>
- Code de l'énergie : Section 2 : Le comité de projet (Articles R211-5 à R211-10)*. (2023, 22 décembre). *Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000048663114/2024-06-24>
- Conover P., Searing D. (2005). « Studying Everyday Political Talk in the Deliberative System », *Acta Politica*, vol. 40, p. 269-283. <https://doi.org/10.1057/palgrave.ap.5500113>
- Eliasoph N., 1998, *Avoiding Politics*, Cambridge, Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511583391>
- France renouvelables. (2023). *Photovoltaïque & biodiversité : Concilier accélération et préservation*. <https://www.france-renouvelables.fr/wp-content/uploads/2024/12/France-renouvelables-Photovoltaïque-biodiversité-VFF.pdf>
- France. (2025) *Code de l'environnement*. *Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006074220/>
- France. (2025). *Code de l'urbanisme*. *Légifrance*. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/texte_lc/LEGITEXT000006074075/
- France. (2016, 3 août). *Ordonnance n° 2016-1060 relative à la consultation du public sur les projets ayant une incidence sur l'environnement*. *Légifrance*. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000032938877>
- Harvey, B., & Bice, S. (2014). Social impact assessment, social development programmes and social licence to operate : tensions and contradictions in intent and practice in the extractive sector. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 32(4), 327–335. <https://doi.org/10.1080/14615517.2014.950123>
- Boutaud, A., & Jourdan, S. (2015). *Le financement participatif de la transition énergétique*. <https://www.aboco.net/wp-content/uploads/2023/03/133.Rapport-Finct-Particip.pdf>

Menegatto, M., Bobbio, A., Freschi, G., & Zamperini, A. (2025). *The social acceptance of renewable energy communities: The role of Socio-Political Control and Impure Altruism*. *Climate*, 13(3), 55. <https://doi.org/10.3390/cli13030055>

Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. (2024, 14 mars). *Qu'est-ce que le financement participatif ?* [economie.gouv.fr. https://www.economie.gouv.fr/cedef/fiches-pratiques/quest-ce-que-le-financement-participatif](https://www.economie.gouv.fr/cedef/fiches-pratiques/quest-ce-que-le-financement-participatif)

Moffat, K., & Zhang, A. (2013). The paths to social licence to operate: An integrative model explaining community acceptance of mining. *Resources Policy*, 39, 61–70. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2013.11.003>

Pioch, S., Valette, H. R., Hardy, P., Richebourg, C., Ollagnon, C., & Estival, P. (2022). *Digital consultation and regional development : co-construction of an experimental tool for e-debat*. *Développement Durable et Territoires*, Vol. 12, n°3. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19683>

Schulte, E., Scheller, F., Sloat, D., & Bruckner, T. (2021). *A meta-analysis of residential PV adoption : the important role of perceived benefits, intentions and antecedents in solar energy acceptance*. *Energy Research & Social Science*, 84, 102339. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102339>

Thomsonl, BoutilierR. 2011. The social license to operate. In: DarlingP, editor. *SME mining engineering handbook*. Littleton (CO): Society for Mining, Metallurgy and Exploration.

Wüstenhagen, R., Wolsink, M., & Bürer, M. J. (2007). *Social Acceptance of Renewable Energy Innovation: An Introduction to the Concept*. *Energy Policy*. <https://www.mdpi.com/2225-1154/13/3/55>

ANNEXES

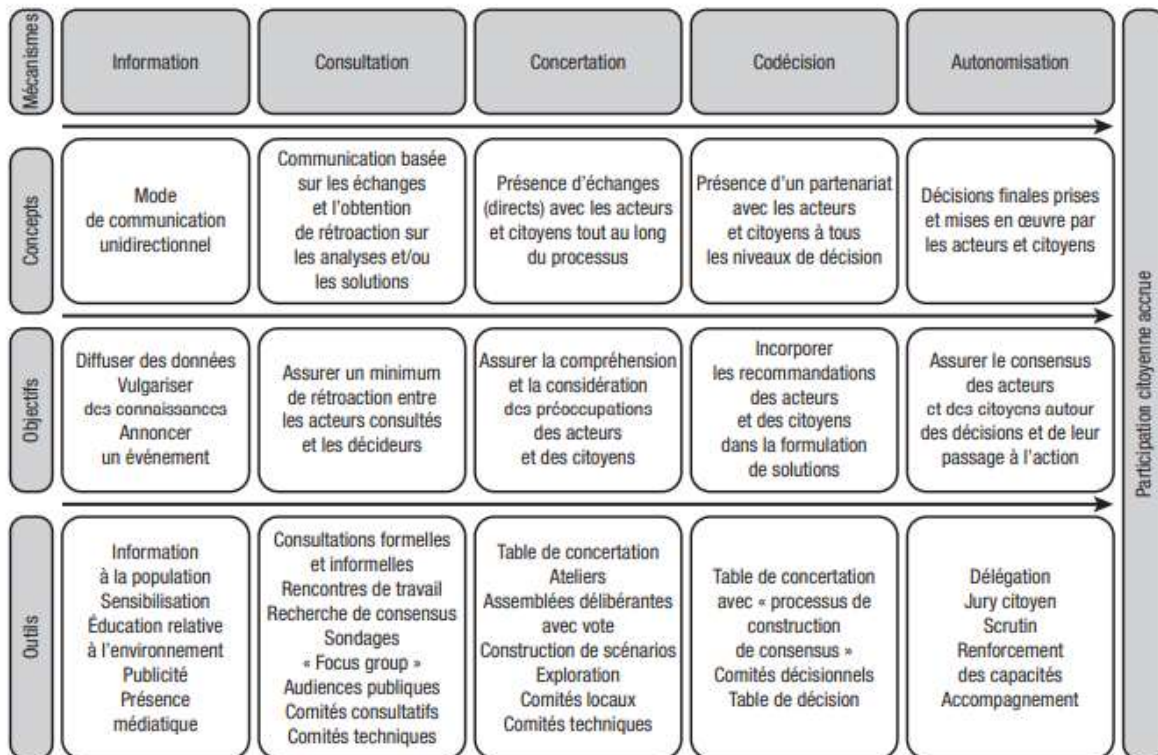
Annexe 1 : Localisation des agences, (source : site groupe H2air)



Annexe 2 : Guide d'entretien, J. Helson, 2025

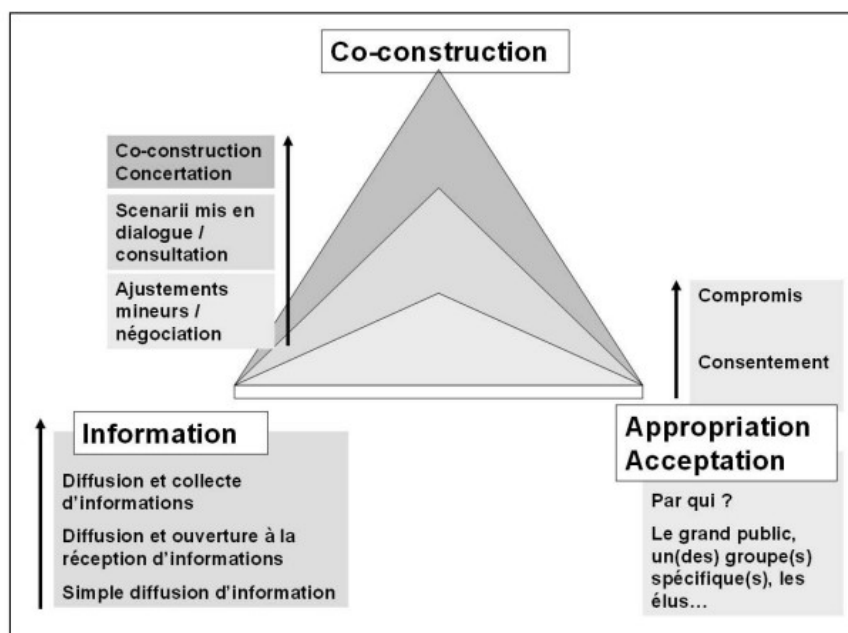
Thématique	Questions
Profil	• Quel âge as-tu ? • Quel métier fais-tu ? • Depuis quand exerces-tu cette profession chez H2air ?
Les outils de concertation	• Quels sont les outils de concertation que tu utilises ? → <i>Comment fais-tu pour choisir les outils les plus adaptés aux enjeux du projet/de l'étape du projet ?</i> • Que penses-tu des sites Internet ? • Quel outil utilises-tu le plus ? → <i>Pourquoi ?</i> • Quels sont ceux que tu n'utilises pas ou peu ? → <i>Pourquoi ?</i>
Les difficultés rencontrées	• Comment arrives-tu à gérer l'opposition ? → <i>Peut-on perfectionner ces pratiques ?</i> → <i>Pourquoi y a-t-il de l'opposition ?</i> • Quels sont les arguments que tu utilises pour montrer les bénéfices d'un projet éolien/solaire ? • Quelles sont les autres difficultés que tu rencontres ? → <i>Pourquoi ?</i>
Solutions potentielles	• D'après toi, quels pourraient être les axes d'amélioration ?
Conclusion	• As-tu d'autres choses à ajouter ?

Annexe 3 : Spectre de la participation citoyenne, Bouchard-Bastien, 2022



Source: adapté de Doré et al. (2010).

Annexe 4 : Les objectifs de la concertation : trois pôles et trois gradients, Beuret, J., 2012



Annexe 5 : Profil des participants, J. Helson, 2025

Participant	Genre	Age	Métier	EnR	Expérience (en années)	Agence
Participant 1	Homme	28	RPT	solaire	2	Amiens
Participant 2	Femme	27	RPT	éolien	1,5	La Rochelle
Participant 3	Homme	29	RPT	éolien	1,5	Amiens
Participant 4	Homme	25	RPA	éolien	1,5	Amiens
Participant 5	Femme	26	RPA	solaire	1,5	Toulouse
Participant 6	Femme	26	RPT	solaire	3	Bordeaux
Participant 7	Homme	35	RPT	solaire	1,5	Aix-en-Provence
Participant 8	Femme	26	RPT	solaire	2	Toulouse
Participant 9	Homme	37	RPA	éolien	5	Amiens
Participant 10	Femme	32	RPT/RPA	solaire	6	Aix-en-Provence

Annexe 6 : Catégories du verbatim, J. Helson & Le Chat Ai, 2025

Catégorie	Total	Mots clés
Rencontres individuelles	24	«rencontres individuelles», «rencontre individuelle», «entretien», «échange en tête-à-tête», «rencontre en tête-à-tête», «rencontre individuelle», «rencontre personnelle», «rencontre individuelle», «rencontre en face-à-face», «rencontre personnalisée»
Écoute active	28	écoute active, «écouter», «comprendre», «entendre», «dialogue», «écoute attentive», «écoute», «écoute attentive», «écoute bienveillante», «écoute empathique»
Réponses aux idées reçues	25	réponses aux idées reçues, «désinformation», «fausses informations», «corriger», «expliquer», «réponse aux idées reçues», «réponse aux fausses informations», «réponse à la désinformation», «réponse aux idées fausses», «réponse aux idées erronées»
Adaptation du discours	21	adaptation du discours, «adapter», «personnaliser», «ajuster», «discours personnalisé», «adaptation du message», «adaptation du langage», «adaptation de la communication», «adaptation du ton», «adaptation du style»
Formation et expérience	25	formation, «expérience», «apprentissage», «compétences», «savoir-faire», «formation et expérience», «formation professionnelle», «expérience professionnelle», «apprentissage professionnel», «compétences professionnelles»
Manque de participation	23	manque de participation, «faible participation», «peu d'engagement», «participation limitée», «manque de participation», «faible participation», «peu d'engagement», «participation limitée», «manque d'engagement», «faible engagement»
Désinformation	17	désinformation, «fausses informations», «mauvaise information», «informations erronées», «désinformation», «fausses informations», «mauvaise information», «informations erronées», «désinformation», «fausses informations»
Pédagogie	27	pédagogie, «éducation», «enseignement», «formation», «apprentissage», «pédagogie», «éducation», «enseignement», «formation», «apprentissage», «pédagogie», «éducation»
Transparence	25	transparence, «clarté», «honnêteté», «ouverture», «communication ouverte», «transparence», «clarté», «honnêteté», «ouverture», «communication ouverte», «transparence», «clarté»
Implication des élus	19	implication des élus, «engagement des élus», «participation des élus», «rôle des élus», «implication des élus», «engagement des élus», «participation des élus», «rôle des élus», «implication des élus», «engagement des élus»
Adaptation des outils	33	adaptation des outils, «ajustement des outils», «personnalisation des outils», «modification des outils», «adaptation des outils», «ajustement des outils», «personnalisation des outils», «modification des outils», «adaptation des outils», «ajustement des outils»

Annexe 7 : Scripts des 10 participants (voir autre document fourni)



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Juliette HELSON
2024-2025

La concertation auprès des riverains et des élus dans les projets solaires au sol

Résumé :

J'ai été amenée à travailler sur la communication externe (vulgarisation, partage d'actualités sur les réseaux sociaux) et interne (mise en page et rédaction des newsletters) de l'entreprises. J'ai aussi travaillé sur la concertation dans les projets solaires en effectuant des visuels de communication et participant à des comités de projets, une obligation réglementaire. C'est pourquoi j'ai décidé de réaliser un travail sociologique à ce sujet.

Mots Clés : communication interne et externe, concertation, vulgarisation, solaire, éolien, sociologie

H2air :

7, rue Fabienne Landy
37 700 Saint-Pierre-des-Corps

Tutrice entreprise :

Laure Ricote
Responsable en communication & concertation

Tuteur académique :

Simon Ladouce